Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ACADEMIE DE TOULOUSE

EXAMEN DU CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE FORMATEUR ACADEMIQUE

(CA.F.F.A)

SESSION 2016

MEMOIRE PROFESSIONNEL

Hélène Carbonell
Professeure agrégée d'arts plastiques

L'accompagnement des enseignants dans le cadre de la diffusion des œuvres de la collection des Abattoirs - Frac Midi-Pyrénées aux écoles et établissements scolaires de l'Académie de Toulouse

Sommaire

Introduction

PARTIE 1 / Le dispositif « Un établissement, une œuvre » : mise en place de la convention nationale et des actions d'accompagnement des enseignants aux Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées

1/ Le cadre administratif et institutionnel

2/ Prêts d'œuvres et accompagnement des équipes pédagogiques : une tradition ancrée dans l'histoire des Abattoirs

PARTIE 2 / Quel accompagnement pour les enseignants dans le cadre du dispositif « Un établissement, une œuvre » ?

1/ Les rôles incontournables de la communication et de la formation dans le cadre du dispositif « Un établissement, une œuvre »

2/ Accompagner les enseignants dans l'élaboration de leur projet d'exposition

3/ Accompagner les enseignants dans leurs recherches documentaires autour des œuvres de la collection des Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées

PARTIE 3 / Appropriation du dispositif « Un établissement, une œuvre » : quels projets pour les enseignants, quels apprentissages pour les élèves ?

1/ Construire un projet pédagogique en s'appuyant sur les œuvres

2/ Quels contenus d'enseignement ? Quelles appropriations pédagogiques et quelles applications didactiques ?

3/ Quels apprentissages pour les élèves ?

Conclusion

Bibliographie

Annexes

Introduction

Responsable du service éducatif au sein des Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées depuis 2013, mes missions de formation, de production de documentation pédagogique et d'accompagnement de projets sont destinées à établir un lien fort entre les Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées et l'ensemble de la communauté éducative de l'Académie de Toulouse. L'objectif général qui sous-tend cette mission, c'est de faire en sorte que les professeurs se saisissent au mieux des contenus des expositions et de la collection des Abattoirs, afin d'établir des passerelles entre l'art moderne et contemporain et leur projet d'enseignement.

La convention nationale « Un établissement, une œuvre », mise en place en 2013, permet aux écoles et établissements scolaires d'emprunter des œuvres issues des collections des FRAC. Les différents points abordés dans le texte qui suit concernent l'accompagnement proposé aux enseignants participant au dispositif « Un établissement, une œuvre » en partenariat avec les Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées. Dans un premier temps, l'histoire et la mise en place de la convention seront brièvement relatées. Je me focaliserai ensuite sur l'accompagnement des enseignants, sur les outils mis à leur disposition et les différents dispositifs de formation qui leur sont proposés. Les retombées pédagogiques et didactiques de leur travail prenant appui sur les œuvres seront également évoquées.

Le dispositif « Un établissement, une œuvre » donne naissance à des situations inédites : des œuvres d'art sont exposées à l'école, ou dans l'établissement scolaire. Un accompagnement spécifique est proposé aux professeurs, à toutes les étapes de leur projet d'exposition. Comment s'en saisissent-ils ? Quelles exploitations des ressources pédagogiques mises à disposition effectuent-ils ? Quels apprentissages, au final, pour les élèves, au contact des œuvres ? Dans le cadre d'une mission de service éducatif au sein d'une institution muséale, l'accompagnement des professeurs dans leurs projets est quotidien. Cette tâche comporte un important volet d'actions de formation : l'accompagnement des projets d'exposition en milieu scolaire, mis en place par les enseignants dans le cadre de la convention « Un établissement, une œuvre » en fait partie. Il s'agit de les aider à construire leur projet, de leur permettre d'instaurer des situations articulant l'acquisition de compétences pédagogiques et didactiques pour leurs élèves, autour des œuvres. Chaque projet est singulier, chaque enseignant est accompagné de

façon individualisée. Ce dispositif de formation est un service sur-mesure, proposé à chacun. Comme le souligne le professeur Philippe Maubant, dans son ouvrage intitulé *Pédagogues et pédagogies en formation d'adultes*, cette « individualisation » de la formation est un critère essentiel pour l'efficacité de celle-ci. En effet, après avoir établi un liste d'arguments en faveur de ce type d'accompagnement, l'auteur affirme que : « L'individualisation de la formation permettrait la réalisation du projet (...) du formé. (...) »[1]. Ce travail main dans la main et mené quotidiennement entre le service éducatif des Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées et les acteurs de terrain que sont les membres des équipes pédagogiques permet à tous les acteurs du dispositif « Un établissement, une œuvre » d'aller dans la même direction : amener l'art au plus près des élèves.

[1] MAUBANT, Philippe. *Pédagogues et pédagogies en formation d'adultes*. Paris : PUF. 2004. p.149.

PARTIE 1 / Le dispositif « Un établissement, une œuvre » : mise en place de la convention nationale et des actions d'accompagnement des enseignants aux Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées

Le 27 Septembre 2013, la signature de la convention-cadre nationale « Un établissement, une œuvre » à Toulouse a marqué un tournant dans la politique de diffusion des œuvres de la collection des Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées aux écoles et établissements scolaires de l'Académie. Quel est le contexte de cette action ? Quel accompagnement a été envisagé pour les enseignants désireux de se saisir de ce dispositif, et ayant la volonté de faire bénéficier leur école ou leur établissement d'un prêt d'œuvre ? Comment les actions de formation à destination des enseignants impliqués dans le projet « Un établissement, une œuvre » se sont-elles mises en place aux Abattoirs Frac-Midi-Pyrénées ?

1 / Le cadre administratif et institutionnel

Tout commence en 1982, année de la création des FRAC[2], dans le cadre de la politique de décentralisation mise en place par l'Etat et les Conseils Régionaux. L'objectif était alors de démocratiser l'accès à l'art contemporain en le rapprochant de populations parfois éloignées des grandes métropoles[3]. Impulsés par le Ministre de la Culture de l'époque, Jack Lang, les FRAC sont, depuis leur création, entièrement dédiés à l'art et à sa rencontre avec le public. Ils articulent leurs actions autour de trois missions fondatrices : collectionner l'art de notre temps, exposer les œuvres et mettre en place des actions pédagogiques afin de favoriser l'accès à l'art actuel. Ils constituent un soutien important à la création contemporaine dans un double mouvement d'acquisition et de production d'œuvres. Le principe de mobilité des collections des FRAC[4] en fait des acteurs essentiels d'une politique d'aménagement culturel du territoire visant à réduire les disparités géographiques, sociales et culturelles. Ils sont impliqués des actions en partenariat avec des établissements scolaires, universitaires, des

[2] Fonds Régional d'Art Contemporain

[3] C'est la circulaire du 23 Juin 1982, relative à la création des Fonds Régionaux d'Art Contemporain, qui officialise la création des FRAC.

[4] Les 25549 œuvres des collections des 23 FRAC sont à retrouver en suivant ce lien : http://www.lescollectionsdesfrac.fr/rechercher-et-voir-les-oeuvres-des-collections-des-frac

communes rurales, des prisons ou encore des hôpitaux afin de faciliter la découverte de l'art contemporain par des publics les plus larges possible.

En 1989[5], le terme de « partenariat » fait son apparition dans les textes officiels de l'Education Nationale. Le rapport Bancel (qui donnera naissance aux IUFM en 1990), comporte un paragraphe intitulé « Travailler avec des partenaires », dans lequel les auteurs indiquent que « Le métier d'enseignant n'est pas exclusivement mené dans la classe. Il consiste également en un travail de collaboration avec de nombreux partenaires ». L'accent est mis, à la fin des années 1980, sur l'ouverture sociale et culturelle de l'école.

Plus récemment, le développement de l'éducation artistique et culturelle en faveur de tous les élèves a été présenté par François Hollande, dès sa candidature à l'élection présidentielle de 2012, comme une priorité gouvernementale. En effet, en amont de la signature de la convention-cadre nationale « Un établissement, une œuvre »[6], le 27 septembre 2013, la mise en place de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, le 8 juillet 2013, a fixé les grands objectifs d'une refondation pédagogique et éducative mettant en avant l'éducation artistique et culturelle, la plaçant au cœur des missions de l'école, autour de trois piliers pour les élèves : le développement d'une culture personnelle, la pratique artistique et la rencontre directe avec les artistes et les œuvres.

Dans la circulaire interministérielle n° 2013-073 du 3 mai 2013, il est indiqué que l'éducation artistique et culturelle à l'école comprend « un parcours pour tous les élèves tout au long de leur scolarité », qui est « mis en œuvre localement » et auquel « des acteurs du monde culturel et artistique et du monde associatif peuvent [...] être associés ». Ce texte développe, à destination de tous les acteurs de l'éducation artistique et culturelle, les principes et les modalités de mise en œuvre de ce parcours. Comme le rappelle le rapport annexé à la loi du 8 juillet 2013, d'importantes inégalités d'accès à la culture et aux pratiques artistiques demeurent et les publics d'élèves les plus défavorisés ne sont pas suffisamment atteints. Ce

[5] Rapport du recteur Daniel Bancel du 10 Octobre 1989 « Créer une nouvelle dynamique de la formation des maîtres » (mise en place des IUFM). p. 5 : « Travailler avec des partenaires ».

[6] http://www.education.gouv.fr/cid74091/-un-etablissement-une-oeuvre-l-art-contemporain-entre-dans-les-ecoles-et-les-colleges.html

parcours, nommé « PEAC » (Parcours d'Education Artistique et Culturelle) vise à harmoniser, au sein des établissements scolaires, les pratiques culturelles des différents intervenants, de façon à prodiguer à chaque élève un parcours cohérent et porteur de sens. Les diverses expériences vécues par les élèves peuvent être consignées dans un « classeur numérique » : FOLIOS[7].

L'exposition *Les Pléiades*, présentée au Musée des Abattoirs du 28 Septembre 2013 au 5 Janvier 2014 a célébré les 30 ans des FRAC[8]. À cette occasion, les ministres de l'Education Nationale et de la Culture ont signé une convention-cadre nationale[9], le 27 Septembre 2013, afin de mettre l'accent sur le volet pédagogique de la diffusion des œuvres des FRAC. Vincent Peillon, alors Ministre de l'Education Nationale et Aurélie Philipetti, alors Ministre de la Culture et de la Communication, ont ratifié, ce jour-là, la Convention « Un établissement, une œuvre » [10], avec l'Association des Régions de France, le Centre National de Documentation Pédagogique (le réseau CANOPE), et en présence de l'association Platform, qui regroupe les 23 FRAC[11]. La convention « Un établissement, une œuvre », entend favoriser l'exposition des œuvres d'art contemporain dans les écoles, collèges et lycées, notamment pour les publics isolés, culturellement ou géographiquement des lieux dédiés à l'art contemporain. Le but de ce dispositif est formulé ainsi : « (...) faire en sorte que chaque école et établissement participant accueille une œuvre d'art ou un ensemble d'œuvres d'art, provenant du Fonds Régional d'Art Contemporain de sa région ». Dès septembre 2013, les Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées ont élaboré divers projets dans le cadre de la mise en œuvre de convention « Un établissement, une œuvre » à l'échelle régionale. Dans le cadre de ma mission de service éducatif, j'ai participé à l'élaboration de ces projets, et j'ai dû établir une

---

[7] FOLIOS est présenté sur le site de l'ONISEP : http://www.onisep.fr/Equipes-educatives/Folios/Folios-au-service-de-tous-les-parcours-educatifs

[8] http://www.lesabattoirs.org/expositions/les-pleiades-30-ans-des-frac

[9] Le texte intégral de la convention « Un établissement, une œuvre » se trouve en annexe, p. 42.

[10] https://www.haute-garonne.gouv.fr/Actualites/Lancement-du-dispositif-Un-etablissement-une-aeuvre

http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrenees/Actualites/Actualite-a-la-une/A-l-occasion-des-30-ans-des-Frac-Aurelie-Filippetti-et-Vincent-Peillon-lancent-a-Toulouse-le-dispositif-Un-etablissement-une-aeuvre

Voir le reportage de France 3, relatant cette journée du 27 Septembre 2013 : http://france3-regions.francetvinfo.fr/midi-pyrenees/haute-garonne/toulouse/art-contemporain-l-ecole-vincent-peillon-et-aurelie-filippetti-ont-lance-toulouse-le-dispositif-un-etablissement-une-oeuvre-326619.html

[11] Voir le site internet : http://frac-platform.com/

adéquation entre les besoins des enseignants, leurs programmes d'enseignement, leurs demandes d'accompagnement et les outils proposés.

La convention-cadre territoriale[12], permettant la mise en application de la convention nationale sur le territoire académique, a été signée le 1er Juillet 2015. Les différents signataires, regroupés autour de cet objectif commun, sont : la Région Midi-Pyrénées, l'Académie de Toulouse, la DRAC, le réseau CANOPE et les Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées. Cette convention reprend les objectifs de la convention-cadre nationale et décrit les conditions de sa mise en œuvre à l'échelle académique. L'article 3 décrit précisément le contenu des actions envisagées : « Ce dispositif offre la possibilité aux établissements scolaires de l'Académie de Toulouse d'emprunter des œuvres à des fins d'expositions dans des espaces dédiés ou aménagés à l'occasion ou encore d'emprunter des dispositifs mobiles, tel "L'art en boîte", afin de favoriser une approche directe de l'art contemporain ». Les critères d'attribution des œuvres tiennent compte des disparités territoriales, culturelles et sociologiques, afin de favoriser les élèves qui se trouvent à distance de l'offre artistique.

Les Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées prêtent, depuis l'année scolaire 2013-2014, un nombre important d'œuvres, aux écoles et établissements scolaires de l'Académie de Toulouse. Une « Convention de Partenariat »[13], vise à contractualiser le prêt d'œuvres entre l'établissement scolaire demandeur et les Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées. Elle permet de définir précisément les engagements des deux parties, et rappelle à l'emprunteur ses responsabilités en tant que dépositaire des œuvres. D'autre part, le « Formulaire-projet » [14] qui permet aux écoles et établissements scolaires de l'Académie de postuler à « Un établissement, une œuvre » a été rédigé de façon à ce que les demandes de prêts d'œuvres soient obligatoirement accompagnées de différents développements. D'une part, les enseignants sont invités à décrire leur projet pédagogique et culturel (thème, problématique, public visé, objectifs d'apprentissage, disciplines impliquées, prolongements envisagés). Il leur est également demandé d'établir un lien avec le volet culturel du projet de l'établissement scolaire. Ces

[12] Le texte intégral de la convention-cadre territoriale se trouve en annexe, p. 46.

[13] Le texte de la convention de partenariat se trouve en annexe, p. 50.

[14] Le formulaire-projet se trouve en annexe, p. 53.

différentes questions permettent, au moment de l'examen des candidatures, de prendre connaissance de la teneur du projet, dans ses grandes lignes, et de vérifier l'efficience du dispositif imaginé. La communication avec les équipes enseignantes est un préalable indispensable au prêt d'œuvres. Au quotidien, nous le verrons plus spécifiquement dans la seconde partie de cette étude, l'accompagnement des enseignants dans le cadre du dispositif « Un établissement, une œuvre » adopte différentes formes.

2/ Prêts d'œuvres et accompagnement des équipes pédagogiques : une tradition ancrée dans l'histoire des Abattoirs

Le musée des Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées a ouvert ses portes en 1999. Mais les collections d'art moderne et contemporain de l'institution ont commencé à se constituer avant cette date. Les actions de prêt d'œuvres, en partenariat avec l'Académie de Toulouse ont vu le jour dès 1997[15]. Entre 2000 et 2010, des actions ponctuelles de prêts d'œuvres à quelques établissements scolaires ont été organisées de façon institutionnalisée.

Sous l'impulsion du Frac, le concept de "Vitrine pour l'art contemporain" a été instauré début 2010, au lycée Pierre d'Aragon de Muret. Cet espace d'exposition, ménagé derrière une vitre, a donné naissance à divers projets du même type, qui se sont construits dans plusieurs lycées de l'Académie. Les "Vitrines" reçoivent 3 présentations d'œuvres par année scolaire. Cette action a été la première forme de partenariat entre les établissements scolaires de l'Académie de Toulouse et les Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées, autour du prêt d'œuvres. L'occasion pour les équipes de réfléchir, en interdisciplinarité, à des projets thématiques annuels, et l'occasion également, pour le service éducatif, d'établir un lien privilégié avec les professeurs de ces établissements, afin de les accompagner au mieux, en proposant notamment des sessions de formation sur place. Ces rencontres permettaient de sensibiliser les équipes au contenu des œuvres qu'elles allaient recevoir durant l'année scolaire.

[15] Les premiers prêts d'œuvres de la collection des Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées, en partenariat avec l'Académie de Toulouse, ont eu lieu à l'Inspection Académique des Hautes-Pyrénées (1997, 1999 et 2000).

La signature de la convention « Un établissement, une œuvre » en Septembre 2013 a impulsé une dynamique, et des projets d'un autre type se sont mis en place. Le prêt d'œuvres aux écoles et établissements de l'académie de Toulouse a considérablement augmenté, et les outils d'accompagnement proposés aux enseignants ont été adaptés. Depuis l'année scolaire 2013-2014, les Abattoirs mettent à disposition des écoles des boîtes itinérantes [16] contenant un ensemble d'œuvres originales ainsi que divers outils pédagogiques. Circulant dans toute l'Académie, ces boîtes ont pour objectif de permettre une sensibilisation des élèves du Premier Degré à l'art des 20ème et 21ème siècles. Elles sont élaborées en étroite collaboration entre les Abattoirs (le service des publics, le service de la documentation, la médiathèque, le service de la diffusion des œuvres, le service de la régie) et l'Éducation Nationale (CDP arts visuels et service éducatif). J'ai été associée à ce projet dès sa conception (choix des thèmes abordés, des œuvres mises à disposition et des outils d'accompagnement) : il a fallu adapter le contenu des boîtes aux préconisations des textes officiels de l'Éducation Nationale, et aux exigences pédagogiques du 1er Degré.

Les professeurs recevant ces boîtes mettent en place une exposition dans leur école. Trois boîtes circulent actuellement sur le territoire académique. Une première boîte a été mise en circulation en avril 2014. Elle contient 6 œuvres originales qui explorent le thème du mouvement[17]. Une seconde boîte a été mise en circulation en mai 2015. Elle contient 8 œuvres originales, autour du thème de la couleur[18]. Une troisième boîte a été mise en circulation en mai 2016, elle contient 8 œuvres originales, et c'est le thème de la représentation du corps [19] qui est abordé. Ces trois boîtes sont des *flight cases* [20], transportables facilement dans un coffre de voiture. L'aspect nomade de la boîte est

---

[17] *Port-Vendres,* photographie de SIMONE VILLEMUR-DELOUME, 1990 / *Sans titre*, photographie de GIAN MARCO AGAZZI, 1986 / *Chicago Flipper,* vidéo de FRANCK SCURTI, 1997/ *Sans titre,* dessin de JEAN-CHARLES BLAIS, 1984 / *64/100,* gravure de BERTRAND LAVIER, 1992 / *Undetermined line*, gravure de BERNAR VENET, 1986.

[18] *Sans titre,* gravure d'OLIVIER DEBRE, 1985 / *Claude 1972 le 9 mai 21h05*, sérigraphie de JACQUES MONORY, 1972, *Bleue (piscine)*, lithographie de PIERRE MABILLE, 1985 / *Untitled*, montage photographique de JAN DIBBETS, 1975 / *Fresko*, sérigraphie de VICTOR VASARELY, 1987 / *Mare n°83/4*, photographie cibachrome de CARLO IAVICOLI, 1983 / *Mogadiscio*, lithographie de FRANÇOIS BOISROND, 1989 / *Springkler*, vidéo de LUCIE LAFLORENTIE, 2008.

[19] *Sans titre, 22/10/1986,* lithographie de JEAN-CHARLES BLAIS, 1986 / *Alice falling,* vidéo d'OLIVER BEER, 2014 / *Gilles Aeschlimann*, aquarelle de STEPHANE CALAIS, 1992 / *Grenade Triana*, photographie de JEAN DIEUZAIDE, 1951 / *Sans titre,* Photographie de GAËL BONNEFON, 2013-2014 / *Son ombre,* photographie de Louis VIEL, 1984 */ Sans titre,* Lithographie d'EDOUARD PIGNON, 1986 / *L'Horloge au soleil*, eau-forte de TITI-PARANT, 1985

[20] Une *flight case*, c'est une boîte très robuste permettant de tansporter des œuvres, mais généralement plutôt utilisée pour transporter du matériel de musique ou électrique (son, lumière...).

essentiel car c'est l'enseignant qui vient la récupérer et qui la rapporte au musée. Le prêt de la boîte dure environ 4 semaines, afin de permettre aux différents professeurs d'une même école d'en faire profiter leurs classes respectives. Les enseignants qui prennent la responsabilité de recevoir "L'art en boîte" dans leur école s'impliquent pour porter quelques œuvres d'art moderne et contemporain à l'attention de leurs élèves, de leurs collègues, des personnels et des parents fréquentant leur école. C'est toute une communauté qui se trouve mobilisée autour de cette action. En amenant ainsi les œuvres au plus près de leurs élèves, les enseignants mettent en place des pratiques de classe inédites, des stratégies éducatives différentes. Anne Jarro, professeur en sciences de l'éducation, dans un article intitulé « Des enseignants engagés dans la réussite éducative », évoque ces professeurs, qui souhaitent renouveler leurs pratiques : « La pratique enseignante est perçue sur un plan général comme routinière. Pour rompre avec cette impression, les professeurs mentionnent la volonté d'ouvrir leur horizon professionnel en cherchant des expériences enrichissantes qui sont alors marquées par l'ouverture culturelle ou qui conduisent à établir des partenariats extérieurs»[21]. La présence de "L'art en boîte" dans l'école ou dans la classe introduit dans cet espace familier des objets différents de ceux qui y sont présents habituellement. L'enseignant doit alors imaginer et mettre en place de nouvelles pratiques pédagogiques et didactiques : les professeurs qui reçoivent "L'art en boîte" impliquent leurs élèves dans un programme d'actions inédites. Ils s'engagent à changer leurs habitudes et celles de leurs élèves. L'œuvre entre dans l'école, et avec elle, une nouvelle manière d'apprendre. Dans l'ouvrage intitulé *Quand l'enfant devient visiteur : une nouvelle approche du partenariat école / musée*, l'auteur Cora Cohen explique que : « Si le projet est transportable hors du musée, c'est qu'il n'est pas spécifiquement liée au lieu. Ce n'est donc pas l'exposition qui est au cœur de ce dispositif, mais certains objets et les contenus qui leur sont liées»[22]. En effet, ce qui importe avec "l'Art en boîte", c'est bel et bien la mise en place d'un projet, autour d'un thème, s'inscrivant dans un contexte scolaire spécifique.

L'accompagnement proposé aux enseignants, autour de "L'art en boîte", prend deux formes. D'une part, la constitution du dossier de candidature, effectué par le professeur pour

[21] JORRO, Anne et DE KETELE, Jean-Marie. *L'engagement professionnel en éducation et formation*. Bruxelles : De Boeck. 2013. p. 48.

[22] COHEN, Cara. *Quand l'enfant devient visiteur : une nouvelle approche du partenariat école / musée.* Paris : L'Harmattan. 2002. p. 76.

postuler au dispositif « Un établissement, une œuvre » se fait en concertation. Je suis souvent amenée à rencontrer l'équipe, ou l'enseignant porteur du projet : les objectifs pédagogiques sont alors abordés, de même que les différents aspects inhérents à l'appropriation des œuvres. Ce soutien apporté au moment de l'élaboration du projet est incontournable. D'autre part, les boîtes ne renferment pas uniquement des œuvres : elles ont été conçues pour que l'enseignant et les élèves puissent se saisir facilement du thème abordé, et des œuvres contenues dans la boîte. J'ai rédigé une fiche pédagogique[23] pour chaque œuvre présente dans les boîtes. Ce document accompagne l'enseignant pas à pas, et établit un lien entre l'œuvre et les programmes d'enseignement du Premier Degré[24]. Au recto (*l'œuvre en questions*), un jeu de questions-réponses incite à un échange, à une discussion entre l'enseignant et ses élèves autour de l'œuvre. Au verso (*l'œuvre en actions*), des pistes pédagogiques sont proposées pour aller plus loin, et suggérer au professeur des prolongements en lien avec ses différents domaines d'enseignement.

Lors de l'année scolaire 2013-2014, un tournant est opéré dans la politique de diffusion des œuvres des Abattoirs aux écoles et établissements scolaires de l'Académie de Toulouse, prenant appui sur la convention « Un établissement, une œuvre ». Cette année-là, le prêt d'œuvres[25] aux écoles et établissements scolaires prend des proportions importantes : 15 écoles et établissements ont organisé une exposition dans leurs locaux. En 2014-2015, ce sont 36 écoles et établissements qui ont emprunté des œuvres de la collection des Abattoirs. Puis en 2015-2016[26], 55 écoles et établissements ont reçu des œuvres : 17 112 élèves de l'Académie de Toulouse ont été touchés par le dispositif « Un établissement, une

[23] Voir un exemple de fiche pédagogique « L'art en boîte », en annexe, p. 62.

[24] D'autres documents sont également présents :
- des fiches de présentation des Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées (une fiche de présentation des Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées, et une fiche retraçant l'histoire du lieu),
- un mode d'emploi de la boîte,
- un inventaire du contenu de la boîte,
- une enquête de satisfaction,
- une vingtaine de reproductions d'œuvres de la collection des Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées, en lien avec le thème abordé,
- environ 10 ouvrages jeunesse, choisis par la médiathèque enfants des Abattoirs, en lien avec le thème retenu.

[25] Deux sessions de prêt sont organisées chaque année scolaire. La première session de prêt s'étend de novembre à janvier, et la seconde, de février à avril. Ces prêts d'œuvres sont gratuits pour l'établissement, de même que le transport, et l'accrochage des œuvres qui sont pris en charge par les Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées. La plupart du temps, les transports sont mutualisés : les œuvres prêtées à différents établissements d'un même département sont livrées et accrochées lors d'un seul déplacement. C'est le service de la régie des œuvres qui se charge du transport et de l'accrochage des œuvres.

[26] Voir le récapitulatif des différentes expositions réalisées lors de l'année scolaire 2015-2016, en annexe p. 56.

œuvre ». Pour 2016-2017, 70 projets ont été retenus : 35 expositions sont prévues, ainsi que 7 interventions d'artistes[27], 6 présentations d'œuvres dans les « Vitrines », ainsi que 23 prêts de "L'art en boîte". Entre 2000 et 2016, 1013 œuvres, soit presqu'un tiers de la collection des Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées, ont été exposées dans des établissements scolaires de l'Académie.

Les Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées se placent, depuis leur ouverture, en partenaire incontournable des projets des enseignants de l'Académie de Toulouse. Cette politique de collaboration et de soutien s'inscrit dans le droit fil des autres actions menées aux Abattoirs pour les professeurs, qui trouvent au sein de cette structure des ressources pédagogiques nombreuses. Les différents acteurs du musée ont désormais intégré ces actions à leur fonctionnement. En effet, quel public, demain, pour les structures culturelles, si elles ne se soucient pas de la compréhension de leurs collections, et de la formation de leurs futurs visiteurs ? Comme l'affirme Philippe Meirieu, soulignons que « c'est de la responsabilité de l'école », « qui reçoit tous les élèves », « de construire la demande culturelle », de rendre les élèves « demandeurs d'art et de culture », qui « auront envie de se cultiver tout au long de leur vie »[28].

Ce développement des prêts d'œuvres permet de faire bénéficier de nombreux élèves d'une exposition dans leur établissement. Cela accroît également considérablement la demande de formation. Le nombre de professeurs et d'équipes à accompagner, autour du dispositif « Un établissement, une œuvre », est en constante augmentation. Nous verrons quel parti-pris de formation, quel accompagnement leur est proposé, afin de faire en sorte que ces projets soient porteurs de sens pour les équipes pédagogiques, et vecteurs d'apprentissages pour les élèves.

---

[27] Dans le cadre de la convention « Un établissement, une œuvre », des interventions d'artistes sont proposées. Lucie Laflorentie, Françoise Maisongrande, ou Gaël Bonnefon sont des artistes représentés dans la collection des Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées, qui vivent et résident dans la région. Ils sont associés à cette action de diffusion. Des rencontres, des ateliers, voire des résidences, sont organisées dans les établissements scolaires de l'académie de Toulouse.

[28] Voir la conférence donnée par Philippe Meirieu en 2013, intitulée *Les pratiques artistiques et culturelles à l'école* : https://www.youtube.com/watch?v=s_nmqhGz7WU&feature=youtu.be

Partie 2 / Quel accompagnement pour les enseignants dans le cadre du dispositif « Un établissement, une œuvre » ?

Les professeurs qui s'impliquent dans le dispositif « Un établissement, une œuvre » amènent quelques œuvres de la collection des Abattoirs-Frac-Midi-Pyrénées à la rencontre de leurs élèves. Cela engage une posture professionnelle particulière. Dans un article intitulé : « Entre sclérose et plasticité professionnelle : se développer tout au long de sa carrière »[29], Françoise Lantheaume, chercheuse en sciences de l'éducation, évoque ces enseignants, désireux de complexifier la « configuration initiale » de leur enseignement, et qui « utilisent une variété de ressources, et diversifient leurs types d'activités. »[30] L'auteur détaille ces attitudes, qui permettent à l'enseignant de renouveler ses pratiques : « nouveaux gestes » et « contenus d'enseignements encore inexplorés »[31] notamment. Elle met l'accent sur la notion de « plasticité », qui permet au professeur tout à la fois de s'adapter à des situations inédites, et de renouveler ses propres pratiques. En conclusion de son article, Françoise Lantheaume insiste sur le rôle indispensable d'une « formation continuée », permettant de « stimuler »[32] la plasticité professionnelle des enseignants. C'est cette agilité qui est mise en œuvre lorsque les professeurs s'engagent dans le dispositif « Un établissement, une œuvre ». Ils imaginent puis organisent une exposition d'art moderne et/ou contemporain dans leur école ou établissement scolaire, et s'impliquent dans une action de partenariat avec une structure culturelle. Quel accompagnement leur proposer au travers d'une mission de service éducatif ?

1/ Les rôles incontournables de la communication et de la formation dans le cadre du dispositif « Un établissement, une œuvre »

Lorsqu'on les questionne sur la façon dont ils ont pris connaissance du dispositif « Un établissement, une œuvre », les enseignants[33] expliquent l'avoir obtenu :

[29] LANTHEAUME, Françoise. Article intitulé : « Entre sclérose et plasticité professionnelle : se développer tout au long de sa carrière. » *in* LUSSI BORER, Valérie et RIA, Jean-Luc. *Apprendre à enseigner*. Paris : PUF. 2016. p. 188.

[30] Ibid. p.188

[31] Ibid. p. 188

[32] Ibid. p.190

[33] Pour les besoins de cette étude, une enquête a été réalisée auprès d'un panel de 9 enseignants du Second Degré.

- « Lors d'une discussion avec l'IA-IPR »,
- « En étant en relation depuis longue date avec le service de la diffusion »,
- « Par l'intermédiaire du site internet des Abattoirs »,
- « Lors d'une rencontre ou d'une formation avec le professeur chargée de mission »,
- « Par un mail d'information reçu à ce sujet »,
- « Dans le cadre d'un regroupement des enseignants-référents culture »,
- « Par retour d'expériences menées sur d'autres établissements ».

Les professeurs disposent de divers moyens leur permettant de prendre connaissance du projet « Un établissement, une œuvre ». D'une part, certains s'intéressent à ce projet de leur propre initiative, en effectuant des recherches. Ces enseignants trouvent des informations sur internet : les sites des Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées, de la DAAC, ou du ministère de l'Education Nationale répertorient cette action. Dès lors, ils s'engagent dans un projet qui s'appuie sur une démarche initiale volontaire et individuelle.

Dans le cadre de ma mission de service éducatif aux Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées, je diffuse massivement et régulièrement des informations au sujet du dispositif « Un établissement, une œuvre », que ce soit par l'intermédiaire de la *newsletter* des Abattoirs, par le biais de la *newsletter* de la DAAC, par celui de la « Sympa-liste » à destination des professeurs d'arts plastiques et d'arts appliqués de l'Académie de Toulouse, ou bien encore lors de messages à caractère informatif, communiqués directement par mail (aux enseignants et structures culturelles du territoire académique, par le FRAC, ou aux 670 enseignants qui sont en relation directe avec moi). Un panel relativement large d'enseignants reçoit donc des informations régulières à ce sujet. De plus, lors des journées de formation organisées à destination des professeurs du 2nd Degré aux Abattoirs, je donne systématiquement des informations à propos de ce dispositif et des possibilités qu'il offre[34]. Ces différents temps de rencontre permettent à chacun de s'informer voire de découvrir le dispositif « Un établissement, une œuvre ». Dans l'ouvrage intitulé *La formation continue des enseignants est-elle utile ?* l'enseignante et chercheuse Marie-Michèle Cauterman explique : « La

Le questionnaire qui leur a été soumis est disponible en annexe, p. 60.

[34] Lors des journées de formation, un moment est toujours consacré à une présentation générale des ressources mises à disposition des enseignants par les Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées.

formation (...) ouvre des perspectives pour donner un sens et un espace aux actions entreprises. Ainsi le terme « continue » ou « continuée », associé à celui de formation, prend tout son sens : un savoir, qui plus est un savoir d'expérience, ne peut jamais être considéré comme acquis, il n'en finit pas de se modifier, il ne cesse de se construire. »[35] C'est tout l'enjeu des journées de formation continue : contribuer à cette construction permanente qui façonne l'enseignant, et qui va l'engager à réfléchir à ses pratiques, et l'inciter à les renouveler. La découverte du dispositif « Un établissement, une œuvre » peut, dans ce cadre-là, se révéler porteur de sens pour certains professeurs. Dans d'autres contextes de formation, la présentation de la convention « Un établissement, une œuvre » peut être l'occasion d'un échange imprévu. Cela a notamment été le cas lors d'une intervention menée aux côtés de M. Fuvel, IA-IPR d'arts plastiques, lors de la présentation aux professeurs d'arts plastiques du territoire « Toulouse Nord », des nouveaux programmes d'enseignement, le 10 mai 2016. Mais également lors de différentes interventions effectuées auprès d'étudiants en arts plastiques, ou de jeunes enseignants, en lien avec l'ESPE de Toulouse, qui permet de les sensibiliser au partenariat qui peut se tisser entre leur établissement scolaire et une structure culturelle.

Il faut enfin noter le tissage d'un réseau de professeurs et de formateurs, qui relaie les informations à propos du dispositif « Un établissement, une œuvre ». La présence régulière de la responsable du Service de la Diffusion des Abattoirs aux réunions organisées par la DAAC, à destination des correspondants culture des différents départements de l'Académie permet de présenter les prêts d'œuvres et les interventions d'artistes à destination des établissements scolaires du Second Degré. Les enseignants présents pourront à leur tour communiquer à propos de ce dispositif dans leur établissement scolaire. De plus, les échanges avec d'autres formateurs, dans le cadre de ma mission de service éducatif aux Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées sont réguliers et favorisent la diffusion d'informations à propos du dispositif « Un établissement, une œuvre ». Par exemple, lors du lancement de la première boîte de « L'art en boîte », j'ai convié les conseillers pédagogiques « arts visuels » du 1er Degré, de l'Académie de Toulouse, à venir découvrir cette boîte aux Abattoirs. Cette rencontre a donné naissance à de nombreux projets. La boîte a été empruntée par une conseillère pédagogique qui souhaitait la faire découvrir aux professeurs qu'elle recevait en

[35] CAUTERMAN, Marie-Michèle. *La formation continue des enseignants est-elle utile* ? Paris : PUF. 1999. p. 110-111.

formation à l'ESPE de Toulouse. Une autre conseillère pédagogique coordonne chaque année les déplacements d'une boîte sur son territoire départemental, le Tarn-et-Garonne, pendant une période de plusieurs mois. Les conseillers pédagogiques du 1er Degré sont amenés à circuler dans de nombreuses écoles, et à transmettre diverses informations aux professeurs. Martine Kherroubi, dans l'ouvrage intitulé : *La formation des enseignants au partenariat*, décrit ces « situations de formation où les responsabilités sont partagées, qui conduit à un réseau d'échanges. »[36] Cette chaîne, ce relai, peut inciter certains enseignants à entrer en contact avec le service éducatif pour obtenir des informations complémentaires à propos du dispositif « Un établissement, une œuvre » voire s'y inscrire.

L'accès à différentes sources d'information et à des journées de formation continue permet aux enseignants de l'Académie de Toulouse de prendre connaissance du dispositif « Un établissement, une œuvre ». Ces temps de rencontre, d'échange, de communication et de formation constituent une porte d'entrée : chacun peut se projeter, imaginer ce que pourrait impliquer la participation de son école ou de son établissement à une telle action. Une fois la décision prise, en concertation avec le chef d'établissement, le professeur peut alors s'engager dans le montage d'un projet d'exposition.

2/ Accompagner les enseignants dans l'élaboration de leur projet d'exposition

Elaborer un projet d'exposition au sein de son établissement scolaire n'est pas une mission habituelle pour les équipes pédagogiques. L'environnement scolaire n'est pas, par définition, destiné à accueillir des œuvres. Une double difficulté se pose donc : monter une exposition, et l'imaginer dans un espace, qui n'est, à priori, pas fonctionnel pour cela. Le commissariat d'exposition est un métier, et la mise en espace des œuvres, ainsi que les enjeux liés à leur conservation, peuvent échapper aux équipes pédagogiques. La première étape consiste à accompagner les enseignants et le personnel de direction de l'établissement dans le choix d'un lieu, et d'une organisation. Tout commence avec une visite technique, effectuée dans l'établissement. Cette rencontre, qui réunit la direction de l'établissement, les professeurs engagés dans le projet, et l'un des protagonistes du Frac Midi-Pyrénées, permet de

[36] KHERROUBI, Martine *in* ZAY, Danielle. *La formation des enseignants au partenariat. Une réponse à la demande sociale ?* Paris : PUF. 1994. p. 155. Chapitre « Caractéristiques des formations en partenariat », p. 136.

déterminer un espace d'accrochage présentant des conditions de conservation et de sécurité adapté pour les œuvres. Bien souvent, le regard du personnel du Service de la Diffusion aux Abattoirs, rodé à l'exercice de la scénographie d'exposition, permet de tirer le meilleur parti des espaces. Il faut alors explorer des salles inoccupées, adapter des lieux de passage, des salles de réunion, voire aménager une galerie d'établissement. Lorsque l'équipe des Abattoirs a « validé » un lieu d'exposition, le travail autour du projet de l'équipe pédagogique débute. Les enseignants doivent prendre en compte, en amont de leur demande d'emprunt d'œuvres, le futur lieu d'exposition, ses dimensions, ses caractéristiques, et son emplacement dans l'établissement. C'est un facteur important, qui va déterminer les possibilités et les contraintes à prendre en considération pour la sélection des œuvres demandées (dimensions, espace ouvert ou fermé, sous surveillance ou non).

Dès lors, les enseignants élaborent un projet pédagogique, sans lequel leur candidature au dispositif « Un établissement, une œuvre » ne serait pas recevable. Les projets reçus chaque fin d'année scolaire témoignent de deux axes forts : d'une part, la grande importance accordée à l'interdisciplinarité. En effet, les enseignants proposent systématiquement des projets bâtis à plusieurs : le travail d'équipe permettant à chacun se s'engager à sa mesure et de collaborer à un travail d'équipe. Des pistes multiples sont évoquées, qui offrent à penser que les élèves pourront, en s'appuyant sur les œuvres, découvrir différentes facettes de celles-ci avec leurs enseignants. D'autre part, les projets proposés par les professeurs sont très souvent thématiques. Ils prennent appui sur un mot, ou une phrase. Ce thème (par exemple : « De la peinture à l'écriture ») leur permet d'établir un lien concret avec les programmes d'enseignement, et l'âge des élèves, et pose les jalons d'un travail qui sera, de fait, mené en interdisciplinarité. Déterminer un axe de travail, trouver un thème, réfléchir à un projet, puis choisir des œuvres afin de monter un projet d'exposition au sein de son établissement scolaire : c'est un temps de réflexion, de recherche, qui présage d'une action d'enseignement future. Les enseignants ont une vaste base de données à leur disposition : c'est la collection des Abattoirs. 1300 œuvres ont été sélectionnées dans cette collection par la Responsable de la diffusion des collections et l'un des conservateurs des Abattoirs. Cet « extrait » de la collection comporte les œuvres dont l'état, les dimensions, et le contenu, ne constitueront pas un obstacle à l'exposition en milieu scolaire. Cet investissement dans des projets partenariaux et transdisciplinaires est désormais un axe de travail intégré par

certains enseignants et chefs d'établissements, mais cela n'a pas toujours été le cas. Comme l'expliquait le professeur Jean-François Marcel en 2007 : « La figure traditionnelle de l'enseignant seul dans sa classe face à ses élèves est en train de se modifier peu à peu pour laisser la place à la figure composite d'un professionnel exerçant dans un établissement scolaire, confronté à une recrudescence de partenaires diversifiés et travaillant de plus en plus fréquemment avec les autres enseignants hors de la présence des élèves»[37]. Ce « professionnel », travaillant avec ses collègues et des partenaires extérieurs, peut bénéficier d'un accompagnement spécifique : cela fait partie de ma mission de service éducatif aux Abattoirs. Pour certaines équipes pédagogiques, un suivi quasi-quotidien est nécessaire, qui s'effectue par mail ou téléphone. Les requêtes que formulent les enseignants sont extrêmement variées. L'élaboration du projet peut être un moment de doute, lorsqu'une profusion d'idées ne permet pas de faire des choix, ou que la sélection effectuée ne semble pas adaptée au niveau des élèves ou en lien avec les objectifs pédagogiques et didactiques visés. Les questions posées par les enseignants nous amènent parfois à nous rencontrer, à prendre le temps de discuter du projet en profondeur. Je reçois alors un professeur, ou une équipe. Dès lors, j'accompagne le projet, j'aide les enseignants à le bâtir, puis à le rédiger (ces échanges se font par mail, bien souvent en échangeant des documents, parfois par téléphone ou bien encore en se rencontrant aux Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées). Un nombre important d'œuvres est proposé aux enseignants, et il n'est pas facile d'embrasser cet ensemble, d'en avoir une vision exhaustive. Lorsque nous échangeons, je peux faire des propositions aux enseignants, leur suggérer des œuvres, ou mettre en relation différentes œuvres autour d'un sujet. Car les recherches effectuées sur le site internet des Abattoirs ne permettent pas de sélectionner les œuvres par thème (ce serait d'ailleurs une ineptie : compte-tenu des sens, multiples et changeants, des œuvres d'art, il n'est pas possible de les fixer dans des catégories thématiques). Pourtant, c'est souvent de cette façon que les enseignants bâtissent leur projet. Mais cela ne peut être suffisant. Par le biais des thèmes et des œuvres choisis par les enseignants, des notions plastiques émergent : ce sont elles qui guident les professeurs pour la mise en place de dispositifs pédagogiques. Certains enseignants, non spécialistes des arts plastiques, ont besoin de mes compétences disciplinaires. Il y a parfois une inquiétude face à l'œuvre d'art, une appréhension de ne pas

[37] MARCEL, Jean-François in MARCEL, Jean-François, DUPRIEZ, Vincent, PÉRISSET BAGNOUD, Danièle, TARDIF, Maurice. *Coordonner, collaborer, coopérer. De nouvelles pratiques enseignantes*. Bruxelles, De Boeck. 2007. p. 8.

« comprendre ». La fiche-projet, le formulaire de demande de prêt d'œuvres, fait alors la navette entre l'enseignant et moi. Nous cherchons ensemble une cohérence, une unité au projet, tant sur le plan artistique que sur le plan pédagogique.

Les prêts d'œuvres aux établissements peuvent être conçus selon deux possibilités : un libre choix d'œuvres, établi directement par les enseignants, ou bien un choix d'œuvres issu d'une pré-sélection thématique. Différents « modules » d'œuvres permettent aux enseignants qui le désirent, d'effectuer leur sélection au sein d'un panel resserré. Ceci afin de faciliter l'élaboration du projet et de soumettre des axes de travail aux enseignants qui seraient déroutés par le nombre important d'œuvres empruntables. Des approches thématiques et monographiques de la collection sont proposées. Le suivi des projets, de leur élaboration à leur mise en œuvre, est un service d'accompagnement sur-mesure pour les équipes et les enseignants. Chaque projet étant différent, un suivi individualisé des projets, et des échanges réguliers sont indispensables. Cet accompagnement peut être envisagé comme une « Formation permanente professionnelle (...) qui rendrait les enseignants plus autonomes par rapport à la formation, celle-ci leur permettant de réactualiser des connaissances, mais surtout d'affirmer un trajet professionnel»[38]. C'est effectivement ainsi, sur le terrain, que les professeurs sont accompagnés : au plus près de leur projet, de leurs objectifs d'enseignement, de leurs envies de transmission, de leur goût de l'innovation et du partage. Le « trajet professionnel » qui se dessine, c'est celui d'un enseignant qui ménage un espace-temps consacrés à la culture et à la pratique artistique de ses élèves.

3/ Accompagner les enseignants dans leurs recherches documentaires autour des œuvres de la collection des Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées

La documentation mise à disposition des enseignants joue un rôle important dans la préparation de leur projet d'exposition. En effet, ces derniers vont devoir établir un lien entre leur activité d'enseignement, régie par un ensemble de textes et un programme officiel, et les œuvres choisies. Un équilibre doit être trouvé, permettant d'articuler ces différents facteurs, et prenant appui sur la liberté pédagogique des professeurs, paramètre

[38] KHERROUBI, Martine. Chapitre « Caractéristiques des formations en partenariat » *in* ZAY, Danielle. *La formation des enseignants au partenariat. Une réponse à la demande sociale ?* Paris : PUF. 1994. p. 154.

incontournable du métier, qui offre la possibilité d'imaginer des situations variées, innovantes, voire expérimentales, pour transmettre son enseignement. Au préalable, la collecte d'une certaine quantité d'informations à propos des œuvres est indispensable. Quels sont les différents outils proposés aux professeurs de l'Académie de Toulouse par les Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées ? Comment accèdent-ils aux renseignements indispensables à la compréhension des œuvres choisies pour leur projet d'exposition ?

D'une part, différents dossiers pédagogiques ont été rédigés spécifiquement en lien avec les modules qui offrent une liste d'œuvres resserrée, pré-sélectionnées. Ces dossiers présentent les œuvres et les artistes, et facilitent le travail de recherche des enseignants. Ils contiennent des « pistes pédagogiques » qui proposent des liens entre les œuvres et les programmes d'enseignement des différentes disciplines du 2nd Degré. D'autre part, les œuvres de la collection des Abattoirs sont régulièrement analysées dans les dossiers pédagogiques rédigés depuis 2006. Ces différents dossiers constituent une source d'information importante [39]. Ils facilitent la mise en relation des œuvres et des programmes d'enseignement, et ouvrent des pistes pédagogiques. Ils tissent des liens, créent des ponts, ménagent des espaces communs entre les œuvres de la collection des Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées et les contenus des programmes d'enseignement. C'est une ressource importante et incontournable, car les rapprochements effectués offrent des propositions aux enseignants : la rédaction de ces documents constitue un point névralgique de la mission de service éducatif dans une structure muséale. Les enseignants ainsi outillés peuvent établir des passerelles entre leur enseignement et les œuvres : la piste leur a été ouverte, ils vont y cheminer, à leur façon, avec leur regard, leurs exigences, leurs objectifs.

Parfois, les œuvres n'ont pas fait l'objet d'une analyse fouillée, ou d'une notice[40]. Dans ce cas, les dossiers d'artistes sont mis à la disposition des enseignants. Ils sont en quelque sorte une « matière brute », car constitués de données non analysées. Chaque artiste représenté dans la collection des Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées fait l'objet d'un dossier documentaire. Les enseignants sont alors conviés à venir effectuer des recherches sur place, au service de la

[39] Faute de moyens, ils ne sont malheureusement plus disponibles en accès libre sur le site internet des Abattoirs.

[40] Les notices d'œuvres, rédigées par le service de la documentation des Abattoirs, permettent de retrouver les informations essentielles à propos de certaines œuvres, le site internet des Abattoirs offre un accès facilité à ces notices.

documentation. Un envoi de photocopies de documents est également possible, pour les enseignants qui sont éloignés du musée. Ainsi, l'approfondissement des connaissances autour des œuvres est facilité, afin que chaque enseignant puisse se saisir de toutes les informations utiles. Dans ces dossiers se trouvent des documents très divers : certains sont en lien avec l'acquisition de l'œuvre, d'autres concernent des échanges autour des modalités d'exposition, on y trouve également des courriers relatifs à l'œuvre, des articles de journaux, des cartons d'invitation, etc. Cette exhaustivité est permise grâce au travail de fourmi effectué par l'équipe de la documentation, qui centralise, au jour le jour, toutes les données relatives aux œuvres et aux artistes de la collection des Abattoirs.

Dans l'ouvrage intitulé *La formation continue des enseignants est-elle utile ?* , Marie-Michèle Cauterman insiste sur le : « le caractère volontaire de la formation. Par opposition aux formations de type universitaire ou contractuel (...), elles impliquent que le stagiaire ne soit pas dans un simple rapport de consommation avec la formation proposée. »[41] En effet, lors de ces temps de recherche, il est question d'un approfondissement, d'un travail qui permettra au professeur de se sentir « à l'aise » avec les œuvres empruntées, qui lui donnera des clés de lecture. C'est une étape essentielle sur laquelle pourra se fonder une appropriation pertinente et un projet pédagogique efficient, et ciblé.

[41] CAUTERMAN, Marie-Michèle. *La formation continue des enseignants est-elle utile ?* Paris : PUF. 1999. p.23.

PARTIE 3 / Appropriation du dispositif « Un établissement, une œuvre » : quels projets pour les enseignants, quels apprentissages pour les élèves ?

L'accompagnement des enseignants se fait bien en amont de l'exposition des œuvres dans leur établissement. Il leur est apporté, par le service éducatif des Abattoirs, aux différentes étapes de la mise en place du projet, afin de le rendre, sur le papier, efficace et cohérent. Mais comment se concrétise cet accompagnement : quel outillage est proposé aux professeurs ? Comment s'en saisissent-ils ? Quelles actions mettent-ils réellement en place dans leur établissement, une fois que les œuvres y sont exposées ? Vont-elles permettre à l'enseignant de mettre en application ses objectifs pédagogiques et didactiques ? Dans le cadre de cette étude, j'ai élaboré un questionnaire[42] que j'ai envoyé à une vingtaine de collègues engagés dans le dispositif « Un établissement, une œuvre ». Neuf d'entre eux l'ont retourné, je vais donc m'appuyer sur leurs réponses pour les développements qui suivent. Les questions portaient, notamment, sur leur projet initial, l'appropriation des œuvres, et les actions menées à partir de celles-ci.

1/ Construire un projet et une dynamique pédagogique en s'appuyant sur les œuvres

L'élaboration d'un projet pédagogique pour le dispositif « Un établissement, une œuvre » sollicite souvent une équipe d'enseignants qui, nous l'avons vu, bâtissent leur projet en imaginant ce que pourra générer la rencontre entre les œuvres et leurs élèves. Ce sont des pistes, des idées, des envies personnelles ou motivées par la commande institutionnelle, qui sont à l'origine de la demande d'emprunt d'œuvres. Les objectifs des enseignants sont rarement purement didactiques, mais s'inscrivent avec force à la fois dans une démarche interdisciplinaire, et dans un contexte spécifique d'enseignement. Ce qui témoigne, nous allons le voir, de leur sensibilité aux enjeux du travail en équipe et aux paramètres constitutifs de l'environnement dans lequel ils évoluent. Quelques expériences d'enseignants, que j'ai questionnés à propos de leurs objectifs didactiques et pédagogiques, sont ici relatées.

[42] Voir en annexe, p. 60.

Aurélie, professeur d'arts plastiques exerçant dans un collège de périphérie toulousaine, énumère ainsi les objectifs visés, dans le cadre de la participation de son établissement au dispositif « Un établissement, une œuvre » :

« Les objectifs visés sont les suivants :

- Pour les élèves :
    - Mettre les élèves au contact d'œuvres de différents siècles et différents domaines artistiques
    - Construire une pratique de l'histoire des arts (production et analyse) et un parcours culturel

- Pour l'équipe éducative :
    - Structurer l'axe culturel du projet d'établissement par une démarche collective qui fédère les classes et les équipes
    - Travailler en transdisciplinarité en impliquant TOUTES les disciplines

- Pour la discipline :
    - Mettre l'accent sur l'intérêt architectural du collège et l'utiliser comme lieu d'exposition
    - Faire vivre la culture au collège en l'utilisant comme un « musée » dans lequel on puisse cheminer »

Trois axes forts se dégagent de cette liste : les œuvres reçues devront participer au parcours artistique des élèves, rassembler les différents acteurs de l'établissement autour d'un projet collectif, et « transcender » le lieu, lui conférer un rôle culturel. Cette enseignante a porté la candidature de son établissement, et a travaillé en lien avec différents collègues autour d'un thème générique : « Mon collège est un écrin ». Elle s'est appuyée sur l'architecture remarquable du lieu, bâti récemment, pour fédérer les différentes actions menées à partir des œuvres.

Jean-Philippe, professeur en ingénierie des constructions, qui exerce en lycée professionnel de zone rurale, a élaboré lui aussi son projet en interdisciplinarité (avec une collègue professeur de lettres), de façon à axer le travail des élèves sur la question du langage, en lien avec le contenu de l'œuvre reçue. Jean-Philippe met en avant la nécessité, dans le cadre de ce partenariat, de : « Faire venir une œuvre d'art au Lycée (...), et faire réagir. » Il explique : « La véritable problématique est, en zone rurale[43], de pouvoir visualiser une œuvre d'art contemporain, de l'interpréter, de pouvoir éventuellement rencontrer l'auteure-artiste (...) ». Il accorde donc une attention toute

[43] C'est l'enseignant qui souligne.

particulière à la question de l'ouverture de son établissement à l'art contemporain, effectivement situé dans une zone rurale isolée, très éloignée des lieux culturels.

Pour Pauline, professeur d'arts plastiques dans le lycée d'une petite ville : « Les expositions d'œuvres du FRAC sont au lycée l'occasion d'un enseignement au cœur des œuvres, sur un temps assez long. Les mêmes élèves viennent plusieurs fois dans le lieu d'exposition, et entretiennent au fil des séances une relation de plus en plus proche avec les œuvres. » Ce qui est important pour ce professeur, avec les élèves ayant choisi la série littéraire option arts plastiques qu'elle a en charge, c'est la proximité qui va se tisser entre les œuvres et les adolescents, de façon à ce qu'ils maîtrisent parfaitement les connaissances en lien avec elles, à tel point qu'ils pourront ensuite adopter le rôle de médiateurs. Cette possibilité de s'imprégner des œuvres en les observant longuement, de les avoir tout à soi, de pouvoir les voir tous les jours, de s'y accoutumer : tout cela est bien différent de l'expérience que peuvent faire les élèves dans un lieu culturel. Une connaissance intime des œuvres se met en place, une grande proximité se crée : c'est ce que cette enseignante met en avant, c'est ce qui la motive dans sa demande.

Valérie, professeur d'arts plastiques dans le collège d'une ville de moyenne importance, prend elle aussi appui sur une trame d'actions qui va mener ses élèves à une connaissance fine des œuvres reçues. Elle expose les œuvres des Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées dans la galerie d'établissement de son collège, dont elle assure le fonctionnement : « Ce projet, en lien avec l'un des axes de cohérence, celui des « langages et créations » proposé pour le niveau 6ème dans le parcours d'éducation artistique et culturelle du collège (...) mais aussi pour les autres niveaux de classe, a fait suite à l'exposition des œuvres de la plasticienne Véronique Barthe afin de prolonger la question du rapport de l'art au langage dans sa diversité d'expression ». La participation de son établissement au dispositif s'inscrit donc dans une histoire et dans un ensemble d'actions entreprises depuis plusieurs années, et destinées à faire vivre la galerie d'établissement dont est équipé le collège de ce professeur. Elle souligne par ailleurs son investissement dans le Parcours d'Education Artistique et Culturel de ses élèves.

Les projets évoqués ont été menés soit individuellement (pour Pauline et Valérie), soit en interdisciplinarité (pour Aurélie et Jean-Philippe). Les objectifs de ces enseignants sont donc soit transversaux, soit purement disciplinaires (quand bien même ils ont monté leur projet en équipe). D'autre part, il faut noter que les œuvres ne donneront pas lieu à un seul type

d'activité. Chaque enseignant imagine des actions, des types d'appropriation, permettant de créer un lien entre les œuvres et les élèves, et de les mener à des apprentissages précis : il n'y a aucune formule « toute faite », aucune recette mise en place pour travailler au contact des œuvres. Elles offrent un éventail de possibilités large, elles ouvrent des pistes, elles vont amener, nous allons le voir, les enseignants à sortir de leurs habitudes, pour aller vers d'autres pratiques. Ces quatre témoignages permettent d'envisager un premier constat : l'intérêt que porte chaque enseignant au dispositif s'inscrit dans un contexte bien particulier (le profil des élèves, de l'établissement, les actions menées précédemment, ou à venir). Les enseignants travaillant à la meilleure adéquation entre le public visé et les actions projetées. L'enjeu de l'accompagnement proposé à l'élaboration de ces projets, par le biais du service éducatif, nécessite une connaissance précise du contexte de l'exposition et des programmes d'enseignements, afin de pouvoir accompagner au mieux ces différents enseignants, dont les contextes d'exercice diffèrent, de même que les objectifs pédagogiques.

2/ Quels contenus d'enseignement ? Quelles appropriations pédagogiques et quelles applications didactiques ?

L'accueil des œuvres de la collection des Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées dans l'établissement scolaire donne naissance à des séquences pédagogiques. Il s'agit alors, pour les professeurs, d'établir un lien entre les œuvres et les programmes d'enseignement. Le cas échéant, comment chaque enseignant se saisit-il des projets bâtis en interdisciplinarité ? Quels sont les moments de croisement, de mise en commun, de travail transdisciplinaire ? Dans un chapitre de l'ouvrage intitulé *L'enseignant, un passeur culturel*, Jean-Michel Zakhartchouk définit les trois conditions à réunir pour qu'il y ait « un passage culturel » entre l'enseignant et ses élèves :

- « Un travail sur le rapport personnel à la culture de chaque enseignants (...) ;
- Une intégration de la réflexion sur la culture dans toute formation, notamment disciplinaire ;
- La mise en place d'une articulation entre apprentissage de techniques pédagogiques et formation culturelle »[44]

[44] ZAKHARTCHOUK, Jean-Michel. *L'enseignant, un passeur culturel*. Paris : ESF Editeur. 1999. p.112.

Chaque enseignant se saisit des œuvres en prenant appui sur ce qui le constitue (sa posture professionnelle, la demande institutionnelle et sa composante personnelle) afin de faire émerger des actions pédagogiques et didactiques inédites. Enseigner de la sorte implique une recherche importante, un questionnement. C'est s'engager vers l'inconnu, à la rencontre d'objets qui ne sont pas, par définition, pensés et conçus comme des supports d'enseignement. Comme l'indique la chercheuse Anne Jorro, dans l'ouvrage *Mutations éducatives et engagement professionnel* [45], les professeurs qui travaillent à mettre en place des dispositifs spécifiques et innovants pour leurs élèves ont « fait la démarche de travailler autrement et de construire chemin faisant des pratiques d'accompagnement pédagogique ». Ils « ont relevé le défi de leur propre développement professionnel ». Dans ce contexte, l'accompagnement des enseignants dans la construction de leurs dispositifs pédagogiques est une mission essentielle du service éducatif des Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées.

Pour le projet « Mon collège est un écrin », chaque classe a été impliquée dans un projet de création artistique, en lien avec l'artiste exposé. En effet, l'établissement d'Aurélie, situé en zone péri-urbaine, a reçu des expositions monographiques : Georges Rousse en 2014-2015, puis Andy Warhol en 2015-2016. L'enseignante explique : « Chaque classe découvre l'artiste exposé, ainsi que d'autres œuvres « de référence » et travaille avec plusieurs enseignants de son équipe autour de la réalisation d'une production artistique. (...) Chaque classe a réalisé une production en relation avec la thématique retenue et en lien avec l'exposition des œuvres du FRAC. (...) Les élèves, par classe, ont réalisé une production artistique aboutie sous la forme d'une installation dans un lieu précis (...), le collège est le support – l'écrin». Plusieurs aspects semblent importants pour ce professeur. D'une part, comme nous l'avons déjà relevé, elle tient à faire participer ses collègues aux projets des élèves. Elle n'a pas détaillé l'action des autres enseignants de son établissement, mais on déduit de ses réponses qu'elle a travaillé en étroite collaboration avec eux. Aurélie met également en avant sa volonté que tous les élèves participent et s'impliquent dans ce dispositif (elle a en charge toutes les classes de son établissement). Elle a une volonté « universaliste », son engagement vis-à-vis de chaque élève est notoire : aucun ne doit être laissé à l'écart des œuvres. Enfin, il est important pour elle que les élèves soient investis dans une création, que les œuvres accueillies stimulent la production artistique des élèves, et leur donnent envie

[45] DE KETELE, Jean-Marie, JORRO, Anne , MERHAN, France. *Mutations éducatives et engagement professionnel*. Bruxelles : De Boeck. 2015. p.56.

d'exposer, à leur tour, leur travail. Elle souhaite valoriser ses élèves, et établit un lien étroit entre les œuvres exposées et leurs productions, affichées dans les parties communes de l'établissement.

Dans son lycée, situé dans une petite ville, Pauline a imaginé un double dispositif à partir des œuvres reçues dans son établissement : « Le projet d'enseignement lié au dispositif « un établissement / une œuvre » consistait, pour l'année 2015-2016 à permettre aux élèves de conduire des séances de médiation dans l'exposition. Séances de médiation à destination de leurs camarades non inscrits au cours d'option et des personnels du lycée. C'est donc d'abord par le verbe que les élèves approchent les œuvres : ensemble nous décrivons les œuvres dans leur dimension technique et plastique avant de s'attacher à l'iconographie si elle est présente et d'engager enfin une réflexion au sujet du sens porté par celles-ci. Le sens se construit collectivement au fil de la discussion. Ce que les élèves comprennent des œuvres dans ces premiers moments d'approche de l'exposition pendant le cours d'arts plastiques est le matériau qui leur permet de construire leurs séances de médiation (par groupe de deux élèves, selon des modalités différentes : certains élèves proposent à leurs spectateurs des mots clefs pour orienter le regard et la discussion, d'autres de la musique). Au terme des séances de médiation un atelier de pratique artistique est proposé aux spectateurs : ceux-ci sont invités à mettre en œuvre des gestes observés dans certaines œuvres exposées. Ici en l'occurrence des œuvres d'Olivier Leroi. Les élèves ont au préalable expérimenté cette proposition : choisir un objet pauvre (ticket, bouton, épingle à cheveux…), le coller sur un support et développer une représentation intégrant cet objet». Pour les élèves de ce professeur, le cours d'arts plastiques est l'occasion d'un double projet : celui d'une maîtrise des connaissances en lien avec les œuvres reçues, et la mise en place d'une pratique artistique s'appuyant, elle aussi, sur les œuvres étudiées. S'articulent ainsi apports théoriques et point de départ d'une pratique artistique, en lien avec les notions en jeu dans l'œuvre d'Olivier Leroi : l'économie de moyens, l'organisation de l'espace plastique, le mélange entre objets réels et représentation, etc. Comme sa collègue Aurélie, cette enseignante crée un lien étroit entre la pratique artistique des élèves et les œuvres reçues. Elle s'appuie sur ce qui constitue l'essence même des œuvres : les notions qu'elles travaillent, et les expériences plastiques qu'elles reflètent.

Dans le collège de Valérie, l'exposition des œuvres des Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées a été l'occasion d'un projet ambitieux, mêlant exposition, création, et rencontre avec une artiste : « Au préalable, j'ai fait la visite de l'exposition « *Au-delà de tous les mots* » avec plusieurs classes de différents niveaux (6ème/5ème/4ème/3ème) auxquelles j'ai demandé de compléter un questionnaire pour mieux appréhender les œuvres ».

Une rencontre a été ensuite organisée entre Françoise Maisongrande, l'une des artistes exposés, (le jeudi 18 février : jour du vernissage) et 3 classes (2 classes de 4ème et une classe de 5ème) afin qu'elle leurs présente son parcours, ses divers projets artistiques mais aussi ses œuvres (acquisition du FRAC + installation prêtée « Brodez vos désirs, si vous le voulez bien »).

Une exploitation pédagogique des œuvres s'est prolongée en cours d'arts plastiques à travers des réalisations plastiques produites par les élèves (voir ci-dessous).

- « Ces objets, on en fait toute une histoire !» (niveau 6ème) mise en scène d'objets récupérés afin de raconter une histoire et photographiés en écho aux aux œuvres de Joaquim Mogarra.
- « Carte imaginaire » (niveau 5ème) En référence à l'œuvre d'Aldo Spoldi, représentez la carte d'un monde découvert en intégrant un étrange animal que vous auriez pu rencontrer et qui devra surgir de votre support.
- « Cadres dans le cadre » (niveau 4ème) En écho à l'œuvre de Pierre Alechinsky, imaginez une réalisation sous la forme d'une peinture et d'une photographie où vous donnerez plus d'importance aux marges qu'au centre.
- Afin de poursuivre le projet artistique évolutif *« Brodez vos désirs, si vous le voulez bien »* de Françoise Maisongrande commencé en 2000, vous exprimerez vos attentes intimes en tant que jeune d'aujourd'hui en choisissant, vous-même, en brodant un mot ou une formule très brève qui corresponde à votre désir le plus fort sur un morceau de tissu.
- Vous proposerez une graphie originale qui mette en valeur votre message et qui s'intègre à l'espace de votre support.
- Approche de notions spécifiques pour chacune des œuvres en élargissant à d'autres références artistiques.

La construction d'un lien étroit entre la fréquentation des œuvres et la pratique artistique des élèves est commune aux différents professeurs d'arts plastiques interrogés. Pour Julien aussi, professeur d'arts plastiques dans un collège situé en zone rurale, les œuvres ont servi de point de départ pour : « imaginer les livres d'artistes – reportages vidéo et clip promotionnel – écritures muséales – découvertes PDMF métiers du musée etc ». Mais il a également utilisé le contexte de l'exposition, pour établir un lien avec le PDMF des élèves, autour des métiers du musée. Ces quatre enseignants ont un positionnement spécifique, lié à l'histoire et aux enjeux qui fondent leur discipline : la place de la pratique de leurs élèves est envisagée comme un point central du travail. C'est un véritable pivot permettant de cristalliser les différents apprentissages. L'apport de références complémentaires leur permet d'étoffer les connaissances des élèves en lien avec le thème et les notions travaillées par les œuvres exposées. Les séquences proposées par ces professeurs à leurs élèves vont leur permettre,

non pas de « faire à la manière » de l'artiste, mais de s'engager sur un chemin expérimental, d'envisager des solutions, de faire des expériences, de se tromper, de recommencer, d'imaginer leur propre solution à partir d'une piste posée par l'enseignant. L'objectif étant d'amener l'élève à une expression personnelle, se dégageant des modèles, des stéréotypes, mais alimentée par une ouverture à des références régulières à de multiples œuvres et pratiques artistiques.

En lycée professionnel, les enjeux et les objectifs pédagogiques sont différents. Pour Jean-Philippe, professeur d'ingénierie de la construction en zone rurale, la présence de l'œuvre dans son établissement l'a encouragé à mener ses élèves sur le chemin de l'art : « Les élèves avaient travaillé sur *les Constructeurs*, ils ont réalisé une maquette et une vidéo. Ils ont joué le rôle de médiateur pendant « la Nuit européenne des musées ». Il n'a donc pas bâti d'action s'appuyant spécifiquement sur l'œuvre empruntée aux Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées, mais a imaginé une sorte de « parcours », permettant de sensibiliser ses élèves à l'art moderne et contemporain. En effet, ses élèves se sont rendus à Biot, au musée Fernand Léger, où ils ont présenté leurs travaux et mené des actions de médiation lors de la Nuit des Musées, autour de la série « Les Constructeurs » de Fernand Léger. Pour cet enseignant, ce qui importe, c'est l'initiation des élèves, le fait de pouvoir le mettre sur le chemin de l'art. Ses élèves ont choisi une orientation dans le Génie Civil, et il tente de les ouvrir à des domaines qu'ils connaissent moins bien que celui de leur spécialité. Lors d'une intervention que j'ai réalisée sur place, j'ai pu, d'une part, sensibiliser l'équipe pédagogique de l'établissement au dispositif « Un établissement, une œuvre », et présenter aux élèves les œuvres de Fernand Léger conservées aux Abattoirs. Ils m'ont également fait découvrir leur travail (la vidéo et la maquette, évoqués par l'enseignant).

Pour Claire, professeur d'arts appliqués dans un lycée de la périphérie toulousaine : « L'objectif d'accueillir des œuvres visait à participer à l'ouverture culturelle des élèves. Les œuvres ont été étudiées (artiste, série de dessin), une fiche sur l'artiste a été donnée (cf doc ci-joint). Puis un travail personnel a été mené individuellement en reprenant la démarche de l'artiste (Chambas) à partir de mots les définissant (ils ont rempli un questionnaire ci-joint) ». Comme Jean-Philippe, cette enseignante exerce en lycée professionnel. Et s'attache elle aussi à initier ses élèves à la fréquentation des œuvres. Dans le cadre de sa discipline, elle reçoit toutes les classes de l'établissement dans lequel elle

exerce. Elle a la volonté de toucher l'ensemble des élèves de son établissement. Cette enseignante a imaginé différentes activités à partir des œuvres de Chambas. Elle a, dans un premier temps, amené ses élèves à se questionner sur les œuvres exposées et l'artiste, leur permettant d'entrer dans la compréhension des œuvres par le biais d'une observation attentive. Puis elle leur a demandé de se focaliser sur leurs passions, leurs envies, leurs peurs, etc., reprenant ainsi la démarche de l'artiste (qui mêle dans ses œuvres un univers personnel et des références à une culture large). Deux travaux écrits ont précédé une production plastique. Le professeur s'est appuyé sur des éléments concrets pour mener ses élèves à une expression personnelle. Dans le cadre de sa discipline, il est important pour cette enseignante de construire un cadre, une structure, avant de placer les élèves en situation de pratique artistique. Cela peut rassurer ses élèves, leur permettre de prendre confiance en eux : ils se rendent compte qu'ils sont capables de lire une œuvre, de la comprendre, et de s'appuyer sur celle-ci pour mener leur propres investigations artistiques.

D'autres enseignants font part d'une multiplicité d'actions, qui se sont déroulées dans leur établissement au contact des œuvres. Sophie, professeur de lettres en lycée de zone rurale, fait la liste des actions développées avec les élèves, en lien avec les œuvres reçues :

« En 1ère L : danse dans le cadre de l'EPS

En TL : les œuvres ont servi d'exemples pour illustrer le cours de philosophie sur l'art

En 1ère STMG a été mené un travail de recherche sur le marché de l'art

En 2nde : écriture en groupes de poèmes inspirés des tableaux (séquence sur la poésie) ».

Les activités qui ont émergé du contact avec les œuvres sont extrêmement diverses (une chorégraphie, l'illustration d'un cours, des travaux de recherches, l'écriture de poèmes). Ces différentes actions permettent d'envisager la multiplicité des apprentissages que les élèves peuvent engager au contact des œuvres. Ce professeur n'a posé aucune barrière : les œuvres ont été un support d'apprentissage privilégié pour différents enseignants. Les appropriations ont été très diverses d'une classe à l'autre. On peut se questionner sur la cohérence de ces actions. Comment les liens se sont-ils établis entre les disciplines ? Est-ce que les élèves ont effectué une mise en commun de leurs divers travaux ? Comment ces actions sont-elles valorisées dans l'établissement ? Les œuvres ont-elles servi de prétexte,

ou de légitimation à un travail demandé ? Peut-on les instrumentaliser de la sorte ?[46] Le travail effectué par les différents acteurs qui se sont saisis du projet a donné lieu à un événement important au sein de cet établissement : les élèves de 1ère L ont présenté leur chorégraphie le soir du vernissage de l'exposition. Cette danse a établi un lien fort entre les œuvres, l'espace d'exposition et les spectateurs présents dans la pièce. Les élèves ont, à travers leurs gestes, leurs déplacements, opéré une interaction avec les œuvres, qui se sont retrouvées transposées d'un domaine à l'autre. Cet événement a incarné les apprentissages des élèves : car pour danser à partir des œuvres, il faut en avoir en compris le contenu (les lignes de force, les mouvements, les échelles, l'organisation, la composition, etc.). Comme l'explique Raymond Citterio dans son ouvrage *Action culturelle et pratiques artistiques* : « L'élève actif est (...) celui qui peut confronter un savoir transmis avec une réalité vécue, qui met en relation des connaissances reçues dans la diversité, qui peut mettre en jeu des compétences qui lui sont propres »[47].

Cathy, professeur documentaliste qui coordonne le projet « Un établissement, une œuvre » dans son lycée de zone rurale, évoque elle aussi de multiples actions, effectuées par ses collègues, à partir des œuvres exposées dans son établissement : « Les séquences ont été construites pour les œuvres, en lien avec des parties du programme (l'art en philosophie, la représentation en français, la guerre en histoire...) ». L'appropriation des œuvres s'est donc faite de manière élargie, chaque enseignant ayant, comme dans le lycée de Sophie, élaboré une action en lien avec son programme d'enseignement. L'enseignante n'entre pas dans le détail, mais, recevant les œuvres au CDI, elle a été témoin des séances de travail de ses collègues, face aux œuvres, avec les élèves. La diversité des thèmes traités à partir des œuvres de Dado montre que chacun a lié l'exposition à ses objectifs didactiques.

Deux profils de projets se dessinent : ceux coordonnés par un professeur d'arts plastiques, autour duquel d'autres actions se mettent en place (un projet unique, développé avec d'autres enseignants), et ceux dont les différents protagonistes mettent en place plusieurs types d'actions, différentes les unes des autres, et répondant à des objectifs extrêmement

[46] L'instrumentalisation des œuvres dans le cadre d'expositions en milieu scolaire a fait l'objet d'un article, à charge, publié sur le site revue.org par la critique d'art Géraldine Miquelot, qui dénonce divers effets pervers de ces prêts d'œuvres, et élude les bénéfices que les différents acteurs de ces projets peuvent en retirer : http://marges.revues.org/410

[47] CITTERIO Raymond. *Action culturelle et pratiques artistiques*, Paris : Hachette Education. 1993. p. 11.

variés. Les disciplines enseignées et les contextes d'exercice expliquent ces positionnements spécifiques, et l'accompagnement des professeurs, dans le cadre du service éducatif, vise à donner une cohérence aux projets mis en œuvre. Mon rôle consiste à établir une passerelle entre les œuvres de la collection des Abattoirs et les projets d'exposition des enseignants. Analyser les œuvres puis les rendre accessibles, c'est le cœur de ma mission de service éducatif. C'est sur la base de cette connaissance de la collection de l'institution, mais également de mes compétences spécifiques de professeur d'arts plastiques, que je peux élaborer des stratégies d'accompagnement. Les questions qui me sont posées par les enseignants sont très diverses. Mais qu'elles soient précises ou très vastes, j'effectue quotidiennement des recherches pour y répondre. Accompagner, voire stimuler une démarche pédagogique nécessite un travail approfondi, prenant systématiquement appui sur la question des apprentissages projetés pour les élèves.

3/ Quels apprentissages pour les élèves ?

Danielle Zay, indique en 1994 que le terme de partenariat a fait récemment son apparition dans l'Education Nationale. C'est en effet au début des années 1990 que l'école s'ouvre, et que les échanges avec l'extérieur s'intensifient. Elle décrit certaines réticences, fait état de quelques expériences pilotes, et écrit, en introduction à son ouvrage *La formation des enseignants au partenariat* : « Aider l'élève à construire son savoir, ce n'est ni se laisser bercer par l'illusion que l'école peut vivre coupée du monde extérieur, ni se contenter de visiter des usines ou des musées ou d'importer des informations dans l'école, mais, au contraire, à « travailler à inverser les rapports entre le « dedans » et le « dehors » de l'institution scolaire, de façon à élargir les ressources symboliques et culturelles de l'apprenant »[48] Dans le cadre de « l'ouverture de l'école » aux partenaires extérieurs (dont Raymond Citterio retrace les différentes étapes, de 1973 à 1992, dans son ouvrage *Action culturelle et pratiques artistiques*), l'auteur évoque, lui aussi en 1994, la mise en relation « de l'élève, c'est-à-dire de l'enfant ou du jeune sous statut dans le cadre scolaire, avec une réalité qui n'a pas une vocation première de formation. » Il ajoute que : « l'on peut

[48] ZAY, Danielle. *La formation des enseignants au partenariat. Une réponse à la demande sociale ?* Paris : PUF. 1994. p.3.

apprendre en sortant (...) du cadre scolaire et que l'apprentissage passe, au moins pour une part, par l'expérience »[49].

Le cœur du dispositif « Un établissement, une œuvre », c'est de rapprocher les collections d'art publiques et les élèves, afin, nous l'avons vu, de les mener à des apprentissages au travers de projets imaginés spécifiquement par leurs enseignants. Mais comment cela « prend-il » ? Quelles traces ces expériences laissent-elles dans l'esprit des élèves ? Quels apports pour eux, quel bénéfice peuvent-ils en tirer ? Quel regard portent-ils sur les œuvres ? Leurs points d'appui, leurs repères culturels et familiaux, leur histoire : comment ces facteurs interagissent-ils avec la fréquentation des œuvres ?

Tout d'abord, les professeurs interrogés racontent la découverte des œuvres par leurs élèves. Aurélie nous dit qu'il ont été « Très impressionnés de voir les « vraies » œuvres dans leur collège, surpris par leur taille, leurs couleurs, etc… ». Dans son lycée, Cathy explique que les élèves ont été, eux aussi : « Très impressionnés par les toiles grand format de Dado. Heureux d'avoir cette exposition au lycée. Ils ont aimé le style du peintre qui se rapproche parfois du graffitti tout en ressentant profondément le message envoyé face à l'horreur de la guerre ». Ce sont donc l'intimidation et la surprise qui prévalent, dans ces deux établissements, situés en zone rurale et péri-urbaine. On peut supposer que la plupart de ces élèves sont peu habitués à côtoyer des œuvres.

A contrario, les élèves de Pauline se sont montrés « Peu intéressés et plutôt déçus dans un premier temps, étonnés d'avoir tant à dire de ces œuvres dans un second temps. Une sorte de relation affective est d'ailleurs née entre œuvres et élèves ». Leur première impression (la déception) a été de courte durée : elle a été une porte d'entrée pour l'enseignante, qui s'est saisie de ces réactions pour amener ses élèves sur le chemin de la compréhension des œuvres. Pour les élèves de Jean-Philippe aussi, les œuvres ont suscité des réactions assez vives : « Beaucoup d'élèves ont analysé, argumenté, critiqué, participé à la verbalisation, écouté et accepté, finalement les avis divers et contradictoires. » L'œuvre exposée a donc suscité la controverse, et amené les élèves à entamer un dialogue, une discussion permettant de prendre en compte les avis de chacun.

[49] CITTERIO, Raymond. *Action culturelle et pratiques artistiques*. Hachette Education. 1994. p. 11-12.

Valérie, professeur d'arts plastiques dans le collège d'une petite ville et Julien, professeur d'arts plastiques en zone rurale, gèrent des galeries d'établissement. Tous deux ont donc en charge des élèves coutumiers de rencontres régulières avec des œuvres et des artistes. Valérie explique la : « Rencontre positive et appréciée avec l'artiste Françoise Maisongrande auprès de 3 classes (2 classes de 4ème et une de 5ème)- Bon investissement des élèves : regard intéressé sur les œuvres - Participation active dans les visites et les séquences pédagogiques proposées à partir des œuvres ». Elle relate la rencontre avec l'artiste Françoise Maisongrande, dont l'intervention dans son établissement faisait également partie du dispositif « Un établissement, une œuvre ». Pour les élèves de Julien : « Ils sont habitués, c'était une exposition parmi une programmation de 5 annuelle ». Leurs élèves n'ont pas été surpris de découvrir des œuvres dans leur établissement, ils ont découvert une nouvelle exposition, mais ce sont déjà des « élèves-spectateurs ». Pour Claire, professeur d'arts appliqués en zone péri-urbaine : « Le principe était d'inaugurer ce mur des arts ». Claire met en place une action suivie, qu'elle va pérenniser dans le cadre de sa participation au dispositif « Un établissement, une œuvre », et qui lui permettra, chaque année, d'exposer des œuvres sur le même mur de l'établissement, et d'ancrer ainsi cette action dans un espace spécifique. Cette enseignante souhaite se mettre sur la voie de Valérie et Julien afin de rendre la fréquentation de l'art moderne et contemporain quotidienne pour les élèves de son établissement.

Michèle, professeur d'arts plastiques dans le lycée d'une petite ville, raconte que ses élèves sont : « Souvent perplexes, dès fois enthousiastes, mais dans tous les cas ils mémorisent les expos qu'ils ont vues ». Elle aborde les réactions de ses élèves et un autre versant de cette rencontre avec les œuvres : la question de la mémorisation. En effet, on peut légitimement se questionner à propos des traces, des empreintes que laissent ces rencontres avec les œuvres dans l'esprit des élèves. Que retiennent-ils ? Vont-ils réinvestir cette expérience ? Va-t-elle les amener sur le chemin de l'art ? Leur permettra-t-elle, dans leur vie future, d'avoir envie de franchir les portes d'un musée, d'un centre d'art ou d'une galerie ?

En recevant des œuvres d'art dans leur établissement scolaire, ces différents enseignants trouvent un support de travail privilégié. Ils placent leurs élèves dans une situation inhabituelle et leur permettent de s'ouvrir à la création moderne et contemporaine. Les professeurs élaborent des projets d'enseignement spécifiques, qui créent un lien entre le

monde de l'art et leur discipline. Ils démontrent « leur capacité à mettre en place des situations qui donnent aux élèves l'occasion de montrer de nouveaux savoirs, de nouvelles attitudes, de nouveaux comportements. »[50] Cette construction d'un parcours, cette constitution d'une culture, inscrit les élèves dans le champ de l'art. Ils y sont évidemment contraints, car c'est l'école, mais on peut espérer que l'irruption de ces objets à part, dans leur environnement scolaire, les interpelle. Les traces qui restent, les émotions ressenties : ce sont des petits jalons qui sont posés. C'est aussi à ce moment-là que je passe le relai. Que ma mission de service éducatif s'incarne dans le lien œuvre-élève-enseignant. Que j'espère que chaque élève rencontrant une ou des œuvres d'art dans son établissement en tirera un bénéfice, et sera, à son tour, accompagné au mieux dans ses découvertes et ses projets.

[50] KHERROUBI, Martine *in* ZAY, Danielle. *La formation des enseignants au partenariat. Une réponse à la demande sociale ?* Paris : PUF. 1994. p. 155.

Conclusion

Accompagner les enseignants dans leur projet d'exposition, c'est les aider à ménager une rencontre inédite et privilégiée entre leurs élèves et notre patrimoine artistique. Si les enseignants se saisissent avec un tel enthousiasme du dispositif « Un établissement, une œuvre », c'est parce qu'accueillir des œuvres d'art dans son établissement scolaire, cela présente un double intérêt. D'une part, ces objets permettent aux professeurs d'entretenir un lien vivant et renouvelé avec leurs contenus d'enseignement. Ils élaborent des projets spécifiques, imaginent des séquences, des actions qui vont les amener sur des chemins de traverse. D'autre part, de nombreux professeurs, dans le contexte actuel, tiennent à réaffirmer, dans leur établissement, l'importance et l'urgence d'une éducation artistique ambitieuse pour leurs élèves, articulant pratique artistique et apports de connaissances.

Être quotidiennement aux côtés des enseignants, c'est le fondement même de ma mission de service éducatif aux Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées. A l'issue de cette étude, beaucoup de questions restent en suspens. Comment quantifier, comment évaluer ces actions ? Quelle visibilité et quelle retombées ont-elles, compte-tenu de leur aspect parcellaire, et individualisé ? Quel suivi des équipes pédagogiques d'une année sur l'autre ? Comment engager des actions plus importantes ? Comment anticiper les besoins d'accompagnement des professeurs ? Pour tenter de faire face à l'accroissement du nombre d'enseignants impliqués dans le dispositif « Un établissement, une œuvre », une journée de formation[51] va avoir lieu aux Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées le 1er Décembre 2016. J'ai mis en place un programme spécifique permettant d'éclairer les « coulisses » du dispositif et de former les enseignants aux différentes facettes des prêts d'œuvres dont ils font bénéficier leurs établissements.

Prendre le temps de réfléchir à des solutions pérennes d'accompagnement des enseignants, et adopter un rythme de travail cohérent par rapport à ces actions : ce sont deux défis majeurs face au développement constant du dispositif « Un établissement, une œuvre » dans les écoles et établissements de l'Académie de Toulouse.

[51] Voir le programme détaillé de cette journée, en annexe p. 61.

Bibliographie

BESNARD, Pierre et LIETARD, Bernard. *La formation continue*. Paris : PUF. 2001.

CAUTERMAN, Marie-Michèle. *La formation continue des enseignants est-elle utile* ? Paris : PUF. 1999.

CITTERIO Raymond. *Action culturelle et pratiques artistiques*, Paris : Hachette Education. 1993.

COHEN, Cara. *Quand l'enfant devient visiteur : une nouvelle approche du partenariat école / musée.* Paris : L'Harmattan. 2002.

DE KETELE, Jean-Marie, JORRO, Anne, MERHAN, France. *Mutations éducatives et engagement professionnel*. Bruxelles : De Boeck. 2015.

GAILLOT, Bernard-André. *Arts plastiques, éléments d'une didactique-critique*. Paris : PUF. 1997.

JORRO, Anne et DE KETELE, Jean-Marie. *L'engagement professionnel en éducation et formation*. Bruxelles : De Boeck. 2013.

LUSSI BORER, Valérie et RIA, Jean-Luc. *Apprendre à enseigner*. Paris : PUF. 2016.

MARCEL, Jean-François, DUPRIEZ, Vincent, PÉRISSET BAGNOUD, Danièle, TARDIF, Maurice. *Coordonner, collaborer, coopérer. De nouvelles pratiques enseignantes*. Bruxelles, De Boeck. 2007.

MAUBANT, Philippe. *Pédagogues et pédagogies en formation d'adultes*. Paris : PUF. 2004.

VAN DER MAREN, Jean-Marie. *La recherche appliquée en pédagogie. Des modèles pour l'enseignement. 2ème Edition*. Bruxelles : De Boeck. 2003.

ZAY, Danielle. *La formation des enseignants au partenariat. Une réponse à la demande sociale ?* Paris : PUF. 1994

ZAKHARTCHOUK, Jean-Michel. *L'enseignant, un passeur culturel*. Paris : ESF Editeur. 1999

Annexes

Convention cadre nationale

NOR : MENE1300488X
convention du 27-9-2013
MEN - DGESCO B3-4

Établie entre les soussignés :

Le ministère de l'éducation nationale

Ci-après dénommé « le MEN »

Représenté par Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale,

Le ministère de la culture et de la communication

Ci-après dénommé « le MCC »

Représenté par Aurélie Filippetti, ministre de la culture et de la communication

Le Centre national de documentation pédagogique (Scérén - CNDP-CRDP)

Ci-après dénommé « le CNDP »

Représenté par Jean-Marc Merriaux, directeur général

L'Association des régions de France (ARF)

Ci-après dénommée « l'ARF »

Représentée par Alain Rousset, président

Préambule

Le Président de la République a fait de l'éducation artistique et culturelle une priorité. Le ministre de l'éducation nationale et la ministre de la culture et de la communication ont donc souhaité mettre en place, dans le cadre de la loi de refondation de l'École du 8 juillet 2013, des parcours d'éducation artistique et culturelle pour les élèves. Ces parcours, encadrés par la circulaire interministérielle n° 2013-073 du 3 mai 2013, ont pour but de les sensibiliser à toutes les formes d'art : les arts plastiques contemporains y ont toute leur place.

Les Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC), grâce au soutien et à l'implication des régions et de l'État, ont depuis trente ans fait preuve d'un grand volontarisme en la matière. Leur présence dans chaque région et la mobilité de leurs collections en font des acteurs particulièrement efficaces de l'aménagement culturel du territoire et leur permettent, en exposant dans des lieux inhabituels, de faire découvrir les formes les plus actuelles de la création artistique à de nouveaux publics. Leur trentième anniversaire, célébré en 2013, est l'occasion de reconnaître leur contribution essentielle à la politique d'éducation artistique et culturelle et d'accroître la visibilité de leurs actions au sein de la communauté éducative.

C'est dans ce contexte que les signataires de la présente convention proposent de mettre en place un dispositif intitulé « Un établissement, une œuvre », afin de développer l'exposition, dans le cadre de projets pédagogiques, d'œuvres d'art contemporain issues des FRAC au sein des établissements scolaires.

En s'inscrivant en complément des initiatives associant déjà les lycées et en privilégiant le développement de projets associant écoles et collèges, ce dispositif permet de renforcer les parcours d'éducation artistique et culturelle dans les domaines de l'art contemporain.

Ces dernières années, de nombreux acteurs sur le terrain ont d'ores et déjà mis en œuvre ce type de projet. La convention s'appuie sur tout le travail déjà accompli pour valoriser et donner une impulsion nouvelle à ces initiatives en rassemblant les moyens dont les différents partenaires disposent.

L'objectif étant de toucher des publics traditionnellement éloignés de l'art contemporain, les zones d'éducation prioritaire, les zones rurales isolées et les établissements qui n'auraient pas encore mis en place de projets ayant trait à l'art contemporain, seront privilégiés.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - Objectifs

La présente convention a pour objectifs de :

- rapprocher l'art contemporain des publics qui en sont relativement éloignés : notamment les élèves des collèges, en particulier issus des établissements d'éducation prioritaire, des zones rurales isolées et des établissements qui n'auraient pas encore mis en place de projets ayant trait à l'art contemporain ;

- inscrire fortement l'art contemporain dans le contenu des parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves ;

- permettre aux élèves de s'approprier les œuvres exposées en les inscrivant dans leur environnement quotidien et en développant autour de ces œuvres, un projet élaboré par l'équipe éducative, en concertation avec le FRAC. Ce projet mené principalement sur les temps scolaire et périscolaire facilite la découverte et la connaissance des œuvres ainsi que des artistes par les élèves ;

- favoriser la prise en compte, dans toutes les disciplines, du regard artistique ;

- permettre aux écoles du secteur d'élaborer leurs propres projets autour de l'exposition (ou de participer au projet du collège) en s'appuyant notamment sur les conseils école-collège ;

- favoriser la connaissance mutuelle entre établissements et FRAC et favoriser la pratique de fréquentation des expositions mises en place par les institutions culturelles (FRAC, centres d'art, musées, etc.).

Article 2 - Description du dispositif

Le dispositif « Un établissement, une œuvre » vise à faire en sorte que chaque école et établissement participant accueille une œuvre d'art, ou un ensemble d'œuvres d'art, provenant du Fonds régional d'art contemporain de sa région.

Le cas échéant, les établissements éloignés du FRAC implanté dans leur région, peuvent faire appel au FRAC le plus proche, situé dans une région limitrophe de la leur. L'exposition d'œuvres au sein de l'établissement fait l'objet d'un projet pédagogique. Celui-ci s'inscrit dans le volet culturel du projet d'établissement. Il est porté et mis en œuvre par l'équipe éducative - notamment les professeurs d'arts plastiques - principalement sur les temps scolaire et périscolaire, et sous la responsabilité du chef d'établissement. L'équipe éducative élabore ce projet en concertation avec l'équipe du FRAC.

En particulier, les FRAC peuvent accompagner les équipes éducatives non expérimentées dans la mise en œuvre de tels projets au sein des écoles et des établissements.

Les projets s'inscrivant dans le cadre du renforcement des liens école-collège sont privilégiés.

Les projets pourront, dans la mesure du possible, prévoir d'associer les familles, hors temps scolaire, afin que celles-ci s'approprient la démarche engagée. À titre d'exemple, des visites guidées de l'exposition, par les élèves, pourront être organisées.

Les équipes éducatives ont la possibilité de prendre connaissance des œuvres constituant les collections des FRAC grâce au portail d'accès : www.lescollectionsdesfrac.fr et seront invitées à prendre l'attache du FRAC de leur région pour déterminer le choix des œuvres le plus approprié à leur projet éducatif.

Dans chaque académie, les projets qui s'inscrivent dans ce cadre sont identifiés par un logo afin de mieux signaler la mise en place de ce dispositif et la démarche partenariale menée.

Ce logo peut être apposé dans le cas d'une exposition ayant déjà été programmée.

Une convention FRAC / école ou établissement scolaire permet de définir le cadre de ces actions et leurs modalités d'organisation (cf. trame de convention en annexe 2).

Article 3 - Modalités de mise en œuvre : convention territoriale de partenariat

Aux niveaux régional et académique, les différents partenaires réunis dans le cadre de comités de pilotage régionaux d'éducation artistique (région, FRAC, rectorat et DRAC, CRDP, en lien avec les autres collectivités territoriales et associations concernées, etc.) élaborent un cadre d'action pour faciliter la mise en œuvre du dispositif. Il doit être formalisé par une convention territoriale dont une trame est proposée en annexe 1.

Article 4 - Suivi du dispositif

Le rectorat élabore avec la DRAC, la région et le FRAC, un bilan académique annuel de l'opération (cf. annexe 3).

Ce bilan est adressé à la fin de chaque année scolaire, à la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), qui le transmet au secrétariat général et à la direction générale de la création artistique (DGCA) du MCC. Les services du MEN et du MCC établissent alors conjointement et avec les représentants des FRAC, en lien avec l'ARF, un bilan national à la fois quantitatif et qualitatif de l'opération.

Ils le transmettent au Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle (HCEAC) qui consacre chaque année, en présence de représentants des FRAC, une séance à l'examen de ce bilan afin de formuler des avis sur les évolutions possibles du dispositif.

Le CNDP pourra valoriser en concertation avec les acteurs impliqués les projets jugés les plus pertinents.

Article 5 - Durée

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans à compter de sa date de signature. Pendant cette durée, toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant. Elle peut être résiliée par l'une ou l'autre des parties,

sous préavis de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Fait le 27 septembre 2013,

Le ministre de l'éducation nationale,
Vincent Peillon

La ministre de la culture et de la communication,
Aurélie Filippetti

Le président de l'Association des régions de France (ARF),
Alain Rousset

Le directeur du Centre national de documentation pédagogique (Scérén - CNDP-CRDP),
Jean-Marc Merriaux

En présence de Bernard de Montferrand, président de l'association Platform.

REÇU 30 JUIN 2015
141/06/15
REÇU - 5 OCT. 2015
30/10/15

CONVENTION CADRE TERRITORIALE

« Un établissement, une œuvre »

Vu la convention cadre nationale « un établissement, une œuvre » en date du 27 septembre 2013,

Vu la circulaire 2002/006 établissant le cahier des charges des Frac en date du 28 février 2002,

Vu la délibération de la Commission Permanente de la Région Midi-Pyrénées n° 15/03/04.10 en date du 2 mars 2015, approuvant la présente convention cadre,

Vu la délibération du comité syndical du Syndicat mixte les Abattoirs en date du 13 juin 2014, autorisant Monsieur le Président à signer les contrats et les conventions.

Entre les soussignés :

L'État pris en la personne du Ministère de l'Éducation nationale, Académie de Toulouse, représenté par madame Hélène Bernard, agissant en qualité de rectrice de l'académie de Toulouse, chancelière des Universités, 75 rue Saint-Roc, 31077 Toulouse cedex 4,

le réseau Canopé Académie de Toulouse,

la Région Midi-Pyrénées,

la Direction régionale des affaires culturelles Midi-Pyrénées,

les Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées.

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a été réalisée à partir de la convention cadre "Un établissement une œuvre" établie entre le ministère de la Culture et de la communication, le ministère de l'Éducation nationale, le Centre national de documentation pédagogique et l'Association des Régions de France. Sur le territoire de la région Midi-Pyrénées, elle vise à renforcer les liens existants entre l'Éducation nationale et les Abattoirs - Fonds Régional d'Art Contemporain en inscrivant et développant les actions de diffusion d'œuvres d'art en milieu scolaire.

Article 2 : Objectifs de la convention

- Rapprocher l'art contemporain des publics qui en sont relativement éloignés, en particulier les élèves d'établissements d'éducation prioritaire, ceux des zones rurales isolées et ceux d'établissements qui n'auraient pas encore mis en place de projets ayant trait à l'art contemporain ;
- Inscrire fortement l'art contemporain dans le contenu des parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves ;
- Permettre aux élèves de s'approprier les œuvres en les inscrivant dans leur environnement quotidien et en développant autour de ces œuvres, un projet élaboré par l'équipe éducative, en concertation avec les Abattoirs - Frac Midi-Pyrénées. Ce projet, mené principalement sur les temps scolaire et périscolaire, facilite la découverte et la connaissance des œuvres ainsi que des artistes par les élèves ;
- Favoriser la prise en compte, dans toutes les disciplines, du regard artistique ;
- Favoriser la connaissance mutuelle entre les établissements et les Abattoirs – Frac Midi-Pyrénées et favoriser la pratique de fréquentation des expositions mises en place par les institutions culturelles (Frac, centres d'art, musées, etc.).

Article 3 : Description et mise en œuvre du dispositif "Un établissement une œuvre"

3.1 Contenu de l'action

Le dispositif s'inscrit naturellement dans le prolongement des opérations de diffusion d'œuvres du Frac dans les établissements scolaires à des fins éducatives, mises en œuvre depuis plusieurs années par les Abattoirs- Frac Midi-Pyrénées, répondant ainsi à l'une des missions fondamentales de l'institution.
Ce dispositif offre la possibilité aux établissements scolaires de l'Académie de Toulouse d'emprunter des œuvres à des fins d'expositions soit dans des espaces dédiés ou aménagés à l'occasion ou encore d'emprunter des dispositifs mobiles, tel « L'Art en boîte », afin de favoriser une approche directe de l'art contemporain.
Cette action doit s'inscrire dans le volet culturel du projet d'établissement et s'appuie nécessairement sur une équipe d'enseignants.
Les œuvres exposées sont accessibles aux autres établissements scolaires, ainsi qu'au public extérieur sur rendez-vous, dans la mesure du possible.

3.2 Mise en place des projets

3.2.1. Les Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées et l'Académie de Toulouse s'engagent à communiquer largement à la communauté éducative les modalités de partenariat et d'emprunt d'œuvres au Frac.
3.2.2. Les établissements souhaitant bénéficier d'un tel dispositif se porteront candidats auprès des Abattoirs à partir d'un document type.

3.2.3. En fonction du nombre de demandes et de la capacité des Abattoirs à y répondre, des priorités sont définies de façon concertée entre les Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées et l'académie de Toulouse. Les établissements privilégiés répondront aux critères suivants :

- Les lycées dispensant des formations artistiques (hors Toulouse Métropole),
- Les écoles et établissements scolaires en zone d'éducation prioritaire,
- Les écoles et établissements scolaires en zone rurale isolée,
- Les écoles et établissements scolaires qui ne bénéficient pas d'un centre d'art dans la proximité,
- Les écoles et établissements scolaires qui n'auraient pas encore mis en place de projets ayant trait à l'art contemporain.

L'examen des demandes et la sélection des établissements se font en tout début d'année scolaire ; le choix définitif veille à une répartition équilibrée entre les écoles, les collèges et les lycées.

3.3 Concertation avec les Abattoirs- Frac Midi-Pyrénées

Les établissements scolaires engagés dans le dispositif bénéficient d'une collaboration privilégiée avec les Abattoirs - Frac Midi-Pyrénées ; ils sont accompagnés dans le travail sur des sélections d'œuvres de la collection ou le choix d'outils pédagogiques qui permettent d'aborder les questions relatives aux domaines artistiques dans l'environnement quotidien des élèves.
L'appréciation des conditions de présentation, conservation préventive et sécurité relève du seul Frac, en fonction de l'emplacement proposé par l'établissement dans le cadre de son projet.
Les Abattoirs–Frac Midi-Pyrénées mettent en avant auprès de leurs partenaires leur souci d'action vers les publics scolaires, afin de privilégier les développements locaux de ces échanges.

3.4 Formation et ressources

Outre le portail d'accès aux collections du Frac, les ressources mises à disposition varient en fonction des projets menés et des ressources territoriales. Les services de documentation et de la médiathèque des Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées mettent à disposition des enseignants des ressources documentaires afin d'accompagner leur projet d'éducation artistique et culturelle.
Des journées de découverte des collections des Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées pourront être organisées en faveur des équipes éducatives. Les actions de formation adaptées à la mise en œuvre de ce dispositif feront l'objet d'une réflexion entre les différents signataires, en fonction des besoins spécifiques. Elles peuvent se dérouler sur le site des Abattoirs ou dans d'autres lieux ressources en région.
L'enseignant de l'Éducation Nationale chargé de mission auprès des Abattoirs - Frac Midi-Pyrénées intervient dans ce projet.

3.5 Formalisation des partenariats

Chaque projet fait l'objet d'une convention de partenariat entre l'école ou l'établissement et les Abattoirs - Frac Midi-Pyrénées. La liste de ces conventions figurera dans le bilan annuel des actions éducatives du service des publics remis chaque année au recteur d'académie, et sera présentée au comité syndical les Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées.

Article 4 : Suivi du dispositif

Les Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées transmettent un bilan annuel aux différents partenaires de la convention, selon la fiche bilan mise en annexe. Ce bilan pourra faire l'objet d'une réunion annuelle.

Article 5 : communication

Les Abattoirs- Frac Midi-Pyrénées s'engagent à informer les écoles et établissements concernés de l'obligation de faire mention des partenariats suivants (et d'apposer les logos correspondant) :

- Un établissement Une œuvre (logo prévu par la convention nationale)
- Les Abattoirs- Frac Midi-Pyrénées
- Partenaires financeurs du Frac : Région Midi-Pyrénées et Drac Midi-Pyrénées
- L'Académie de Toulouse et le réseau Canopé Académie de Toulouse
- ainsi que tout autre partenaire accompagnant l'action

Cette obligation concerne tout support de communication, et toute relation avec les tiers, dans le cadre d'activités relatives à la présente convention.

Article 6 : Durée

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans à compter de sa date de signature. Pendant cette durée, toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant. Elle peut être résiliée par l'une ou l'autre des parties, sous préavis de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure. La convention peut être reconduite par tacite reconduction.

Fait à Toulouse, en 5 exemplaires, le 1er juillet 2015

Pour l'Académie de Toulouse,
la Rectrice,

Hélène BERNARD

Pour la Région Midi-Pyrénées,
le Président,

Martin MALVY

Pour la Direction régionale des affaires culturelles,
le Directeur,

Pour le Directeur régional des affaires culturelles
La Directrice Régionale Adjointe
Brigitte Bouvier

Laurent ROTURIER

Pour le réseau Canopé Académie de Toulouse,
le Directeur

Marc LABORDE

Les Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées,
le Président

Le Président,
Syndicat Mixte les Abattoirs
76, allées Charles de Fitte
31300 Toulouse
Pierre Esplugas

Pierre ESPUGLAS

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

CONVENTION DE PARTENARIAT 2016-2017
Collège/Ecole XXXXXXXXXX / Les Abattoirs-FRAC Midi-Pyrénées

Entre :

Le Syndicat Mixte « les Abattoirs » au titre du Frac Midi-Pyrénées
Représenté par Pierre ESPLUGAS-LABATUT, en qualité de Président
Adresse : 76, allées Charles de Fitte 31300 Toulouse
Tél. : 05 62 48 58 00

Ci-après dénommé les Abattoirs – Frac Midi-Pyrénées**,** d'une part**,**

Référent pour cette convention : Emmanuelle HAMON, responsable de la diffusion et des actions hors les murs des Abattoirs - Frac Midi-Pyrénées
Tel. : 05 34 51 10 65, eh@lesabattoirs.org

Et :

L'école ou l'établissement scolaire……
Représenté par ……., en qualité de…….
Adresse :
Tél. :

Ci-après dénommé l'établissement**,** d'autre part**,**

Enseignants porteurs du projet :
(nom, prénom, discipline, tel, mail)

Projet pédagogique et culturel **:**
(descriptif sommaire)

Préambule

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation de tous les publics à l'art moderne et contemporain, les Abattoirs - Frac Midi-Pyrénées développent une action de diffusion des œuvres des collections dans les écoles et établissements scolaires de la région Midi-Pyrénées.

Cette action s'inscrit dans le cadre du partenariat conventionné entre l'académie de Toulouse et les Abattoirs - Frac Midi-Pyrénées et de la convention cadre territoriale « Un établissement, une œuvre ».

L'exposition d'œuvres au sein de l'école ou de l'établissement scolaire fait l'objet d'un projet pédagogique et culturel inscrit dans le volet culturel du projet d'école ou d'établissement. Ce projet est élaboré par l'équipe éducative, en concertation avec les Abattoirs – FRAC Midi-Pyrénées.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – Les objectifs du partenariat

Le partenariat entre les Abattoirs - Frac Midi-Pyrénées et l'établissement scolaire a pour objectif de :

- contribuer au parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève ;
- sensibiliser les élèves et les enseignants de l'école ou de l'établissement scolaire à la création contemporaine et à la connaissance des collections publiques des Abattoirs – Frac Midi-Pyrénées ;
- permettre aux élèves d'acquérir des connaissances, de rencontrer des œuvres, des artistes, des professionnels de l'art ;
- favoriser la fréquentation des institutions culturelles et artistiques locales (centres d'art, lieux de diffusion culturelle et artistique du territoire).

Article 2. Mise en œuvre de la convention

Les Abattoirs - Frac Midi-Pyrénées s'engagent à :

- accompagner l'équipe éducative dans la mise en œuvre des projets, avec un soutien scientifique et technique ;
- mettre à disposition des enseignants et des élèves des ressources documentaires, consultation service de la documentation, sur RDV, du lundi au vendredi, 9h-12h30/ 14h-18h, contact : 05 62 48 97 97, jp@lesabattoirs.org ;
- mettre à disposition des ouvrages de la médiathèque des Abattoirs, contact : 05 62 48 34 84, sa@lesabattoirs.org ;
- mettre à disposition les visuels des œuvres : pour toute reproduction de ces images, l'établissement s'engage à respecter les termes de la législation sur le Droit d'auteur, défini par l'article L 111-1 du Code de la Propriété intellectuelle, article L 111, dès lors que l'usage dépasse le cadre strictement pédagogique.
- faire intervenir l'artiste de la collection, Françoise Maisongrande, auprès de 3 classes de 5ème, 3h par classe, soit un total de 9h, entre janvier et mars 2016.

L'école ou l'établissement scolaire s'engage, dans le cadre du projet pédagogique et culturel …… (thème), à :

- accueillir l'artiste dans les meilleures conditions possibles ;
- La classe reste sous la responsabilité de l'enseignant, qui veillera à ce que chaque élève ait un comportement adéquat au bon déroulement du projet ;

- L'enseignant responsable s'engage à un échange préalable avec l'artiste ;
- L'enseignant responsable veille à inscrire son projet pédagogique dans le respect de l'intégrité du projet de l'artiste, afin de favoriser une rencontre réelle entre l'artiste et les élèves ;
- Les besoins en petit matériel sont à la charge de l'établissement scolaire ;
- fédérer plusieurs enseignants de différentes disciplines autour du projet ;
- faire valider par les Abattoirs toute communication faite sur l'exposition et à introduire dans les supports le logo des Abattoirs – Frac Midi-Pyrénées ;
- garantir la sécurité des œuvres et prévenir immédiatement les Abattoirs en cas de problème (dysfonctionnement, vol, dégradation….), contact : Judith Léthier : 05 82 60 00 91, jl@lesabattoirs.org ;

Article 3 – Durée de la convention

La présente convention établit le partenariat entre les Abattoirs - Frac Midi-Pyrénées et l'établissement scolaire **pour l'année scolaire 2016-2017**

Article 4 – Évaluation

L'établissement scolaire emprunteur s'engage à fournir aux Abattoirs – Frac Midi-Pyrénées un bilan quantitatif et qualitatif, au plus tard 1 mois après la fin de l'opération. (fiche bilan en annexe).

Article 5 - Annulation de la convention

La présente convention se trouverait suspendue ou annulée de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte, dans tous les cas reconnus de force majeure par la loi et la jurisprudence.
Toute annulation du fait de l'une des parties entraînerait pour la partie défaillante l'obligation de verser à l'autre une indemnité calculée en fonction des frais effectivement engagés par cette dernière.

Article 6 - Compétence juridique

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des tribunaux de Toulouse, mais seulement après épuisement des voies amiables.

Fait à Toulouse, le……, en 2 exemplaires originaux.
(*) Faire précéder la signature de la mention manuscrite " Lu et approuvé"

Pour le Syndicat Mixte les Abattoirs - Frac Midi-Pyrénées	Pour l'établissement scolaire
Le Président,	Le directeur ou le chef d'établissement,
Pierre ESPLUGAS-LABATUT	

académie Toulouse

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

les Abattoirs
FRAC Midi-Pyrénées

FORMULAIRE PROJET *Un établissement / une œuvre* 2016-2017

(l'intégralité de la fiche est à renseigner)

Renseignements

École ou établissement : _____

Nombre d'élèves : _____

Adresse :_____

_____

Code postal : _____Commune : _____

Téléphone : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

e-mail : _____

nom du chef d'établissement : _____

Visite technique des Abattoirs effectuée par _____ le : _____

Le(s) projet(s) que vous souhaitez mener dans votre établissement

NB : il est possible de faire plusieurs choix, mais un seul sera accordé.

COLLECTION - EXTRAIT

☐ Thème ou artiste de votre choix : _____

Votre sélection d'œuvres : (artiste, titre, année)

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

COLLECTION EN THÈMES

☐ Surréalisme

Votre sélection : (artiste, titre, année)

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

☐ Photographie contemporaine

Votre sélection : (artiste, titre, année)

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

 « Au plus près du réel »
Votre sélection : (artiste, titre, année)
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

 Stéphane Calais
 Georges Rousse

Périodes souhaitées pour les expositions
 1e période exposition 2016-2017 : novembre 2016 – janvier 2017
 2e période exposition 2017 : février 2017 – avril 2017

L'ART EN BOÎTE
 L'art en boîte I – le mouvement
 L'art en boîte II – la couleur
 L'art en boîte III – le corps
Dates souhaitées pour l'art en boîte
_____
_____

INTERVENTIONS D'ARTISTES
 Françoise Maisongrande
 Lucie Laflorentie
 Gaël Bonnefon
Dates souhaitées pour les interventions d'artistes
_____
_____

Équipe éducative

Nom, Prénom	Matière enseignée	Mail	Tel

Classes concernées par le projet :

_____

_____

Projet pédagogique et culturel
(thème, problématique, public visé, objectifs d'apprentissage, disciplines impliquées, prolongements envisagés) :

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Référence au volet culturel du projet d'établissement :

_____

_____

_____

_____

Description détaillée du lieu d'exposition
(joindre un plan, les dimensions et des photographies de l'espace d'exposition) **:**

_____

_____

_____

_____

_____

Partenaire local associé au projet (centre d'art, galerie, musée...) :

_____

_____

_____

_____

Votre projet de visite au musée des Abattoirs :
(dates prévisionnelles et nombre de groupes – réservation le plus rapidement possible auprès du Service des Publics, au 05 6 248 58 07) :

_____

Fiche à retourner au plus tard le 1er juin 2016, de préférence par mail, à :
diffusion@lesabattoirs.org
ou
les Abattoirs – Frac Midi-Pyrénées
« Un établissement / Une œuvre »
76 allées Charles de Fitte
31 300 Toulouse

Un établissement / une œuvre 2015 – 2016

ARIÈGE

« **Au-delà de tous les mots…** »
Pierre Alechinsky, Joachim Mogarra, Aldo Spoldi, Françoise Maisongrande
janvier – avril 2016
Collège Lakanal, Foix

Lucie Laflorentie, intervention d'artiste de la collection
Janvier – mars 2016
Collège de Mirepoix, Mirepoix

« **Paysages gravés** »
Hiroshi Asada, Louis Cane, Monique Frydman, Jan Voss
octobre 2015 – janvier 2016

« **Le Siècle des lumières** »
Simon Girault-Têtevide, André Marfaing, Alain Séchas
janvier – avril 2016
Lycée Gabriel Fauré, Foix

« **Des formes et des couleurs**»
Karel Appel, Hiroshi Asada, Patrizia Cantalupo
octobre – décembre 2015

Lycée Aristide Bergès, Saint Girons

"Trois petits tours et puis ..."
Philippe Hortala, Jacques Muron, Andy Warhol
janvier – avril 2016
EREA, Pamiers

L'Art en boîte – Mouvement
École de Lestang, Pamiers

AVEYRON

« **Le Surréalisme comme une vision du réel** »
Wifredo Lam, André Masson, Matta, Henri Michaux, Serge Poliakoff, Raoul Ubac
décembre 2015 – avril 2016
Collège Jean Amans, Pont-de-Salars

« **Reflets d'ados** »
Patrick Galibert
décembre 2015 – avril 2016
Collège de la Viadène, Saint-Amans-des-Côts

« **Les surréalistes s'invitent à l'Immac** »
Dado, Fred Deux, Bernard Faucon, Wifredo Lam, Matta
décembre 2015 – avril 2016
Ensemble scolaire Immaculée conception, Espalion

« **Orient** »
Stéphane Calais, ZAO Wou-Ki
décembre 2015 – avril 2016
Lycée Ferdinand Foch, Rodez

HAUTE- GARONNE

« **Georges Rousse, créateur d'espace** »
octobre – décembre 2015
Collège Jean Gay, Verfeil

« **Dado** »
novembre 2015 – février 2016
Lycée Jean-Pierre Vernant, Pins-Justaret

« **Petites histoires ordinaires** »
Marc Fourquet, Olivier Leroi, Tino, Ben, Renato Ranaldi, Rodogune, Pierre Soulages
novembre 2015 – janvier 2016
Collège Leclerc, Saint-Gaudens
Lycée Bagatelle, Saint Gaudens
En partenariat avec La Chapelle Saint Jacques, centre d'art contemporain de Saint Gaudens

« **Marilyn, quand la femme affiche ses couleurs** »
Andy Warhol
décembre 2015 - avril 2016
Collège Mendès France, Labarthe-sur-Lèze

« **La Tentation du Rêve** »
Hiroshi Asada, Fred Deux, Bernard Faucon, Matta, Henri Michaux
décembre 2015 – avril 2016
Lycée Charles de Gaulle, Muret

« **Autoportrait de biais** »
Patrick Galibert
janvier – avril 2016
Collège Flora Tristan, Lherm

« **Ceci n'est pas une BD** »
Pierre Alechinsky, Jean-Charles Blais, Hervé Di Rosa, Equipo Crónica, Jean Le Gac, Jacques Monory, Niki de Saint Phalle
janvier – avril 2016
Collège de Noé, Noé

« **Tutta la famiglia** »
Richard Fauguet
janvier – avril 2016
Collège les Violettes, Aucamville

L'Art en boîte - Couleur
École Fourès, Avignonnet-Lauragais

L'Art en boîte - Mouvement
Écoles Marie-Louise Ycart et Les Baccarets, Cintegabelle
École élémentaire, Gensac-sur-Garonne

École maternelle, Baziège

École élémentaire, Montesquieu-Volvestre

Vitrine
Jean-Marc Bustamante, Yohann Gozard, Michel Journiac
Lycée Pierre d'Aragon, Muret -

TOULOUSE MÉTROPOLE

« **Une fenêtre sur l'art contemporain au lycée Urbain Vitry** »
Pierre Alechinsky, Simone Villemeur-Deloume
octobre – décembre 2015
Lycée des métiers Urbain Vitry, Toulouse

« **Chambas, Mon opéra** »
novembre 2015 – janvier 2016
Lycée professionnel Eugène Montel, Colomiers
En lien avec le Pavillon blanc, Colomiers

« **Au(x) lieu(x) de vie** »
Jean-Michel Alberola, Gérard Bancal, Erik Desmazières, Miguel Fraley, André Jacquemin, Gérard Jan, Gérard Keller, François Malbreil, Didier Mazuru, N55, Philippe Ruault
décembre 2015 – avril 2016
Collège George Sand, Toulouse

Françoise Maisongrande, intervention d'artiste de la collection
janvier – mars 2016
Collège Raymond Badiou, Toulouse

« **(Ré)percussions** »
Yazid Oulab
Lycée Rive Gauche , Toulouse

L'Art en boîte – Couleur
École maternelle Savary, Colomiers
École maternelle Billières, Toulouse
Écoles maternelle et élémentaire, Eugène Montel, Cugnaux, en partenariat avec Le Quai des arts de Cugnaux

École maternelle Papus, Toulouse

L'Art en boîte – Mouvement
École Fourtanier, Toulouse

GERS

« **Question d'échelle** »
Anne-Marie Pécheur, Michelangelo Pistoletto, Piero Pizzi Cannella, Mario Schifano, Jürgen Schilling, Josep Ucles
novembre 2015 – janvier 2016
Lycée Bossuet, Condom

HAUTES-PYRÉNÉES

« **L'art à l'école** »
Michel Blazy, Beatrix Von Conta, Gérard Dalla Santa, Marc Dautry, Charles Fréger, Jason Glasser, Bertrand Lamarche…
octobre 2015 – janvier 2016
École élémentaire Alphonse Meillon, Cauterets
Collège du Haut Lavedan, Pierrefitte-Nestalas
Projet conduit par le Parvis, centre d'art contemporain, Ibos

LOT

Françoise Maisongrande, intervention d'artiste de la collection
janvier – mars 2016
Collège Gambetta, Cahors

« **Andy Warhol** »
novembre 2015 – janvier 2016
Lycée Clément Marot, Cahors

« **Iconoclasse** »
Sophie Dubosc
novembre 2015 – janvier 2016
Lycée des métiers Louis Vicat, Souillac

TARN

Le choix de Marie-Johanna Cornut,
Christian de Cambiaire, François Mezzapelle, Olivier Mosset, François Rouan, Mina Tanière
École Nougaro, Damiatte
En partenariat avec l'AFIAC

« **Une histoire de points de vue...** »
Georges Rousse
décembre 2015 – avril 2016
Collège Victor Hugo, Carmaux
En partenariat avec le Centre d'art Le Lait

« **Vitrine d'art contemporain du Sidobre** »
Daniel Clochey, Antonio Saura, Jean Solombre
octobre 2015 – juin 2016
Lycée professionnel du Sidobre, Castres

« **Lumière, réel et imaginaire** »
Valerio Adami, Daniel Clochey…
décembre 2015 – avril 2016
Lycée Victor Hugo, Gaillac

TARN-ET-GARONNE

« **Nature des lieux** »
Ernest Pignon-Ernest, Georges Rousse
septembre 2015 – janvier 2016
Collège Jean Rostand, Valence d'Agen

L'Art en boîte – Couleur
mars – avril 2016
Écoles du département, circulation opérée par CPD arts visuels, direction des services départementaux de l'Éducation Nationale (82)
Relais Musée Calbet, Grisolles

Questionnaire « Un établissement-une œuvre »

1. Renseignez ici votre nom, votre fonction, ainsi que le nom et les coordonnées de votre établissement scolaire :

2. Comment avez-vous eu connaissance du dispositif « Un établissement-une œuvre » ?

3. A quel endroit les œuvres ont-elles pris place dans votre établissement ?

4. Est-ce que tous les élèves de l'établissement ont vu les œuvres ?

5. Avez-vous organisé un événement spécifique en lien avec l'exposition (vernissage, invitation du public extérieur, parents d'élèves) ?

6. Quelle a été votre démarche pour intégrer l'exploitation des œuvres à votre progression pédagogique ? Pouvez-vous expliquer le lien que vous avez créé entre ces œuvres et votre travail en classe ?

7. Sur quelles œuvres vous êtes-vous spécifiquement appuyé ? Comment avez-vous lié les œuvres à votre séquence ? Avez-vous construit une séquence spécifiquement autour des œuvres ? Comment avez-vous abordé ce travail ?

8. Des œuvres ont-elles servi de point de départ à une activité de création pour vos élèves ? Qu'ont-il réalisé ?

9. Avez-vous bénéficié d'un accompagnement pédagogique de la part des Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées ? Si oui, lequel ?

10. Quelles ont été les réactions de vos élèves face aux œuvres ?

11. Envisagez-vous de venir au musée des Abattoirs avec vos élèves dans les prochains mois?

12. Vos remarques, vos questions, votre ressenti à propos du dispositif « Un établissement-une œuvre »

Journée de formation « Un établissement, une œuvre »

Public désigné / Jeudi 1er Décembre 2016 aux Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées

- 9h - 9h30 : Introduction et présentation du dispositif "Un établissement-une œuvre". Intervention de Brigitte Quilhot-Gessaeume, DAAC, de la nouvelle directrice du musée, Annabelle Ténèze, d'Emmanuelle Hamon et d'Hélène Carbonell. Ce sera l'occasion de présenter la structure et ses missions fondamentales, ainsi que les différents projets mis en place conjointement dans le cadre de la convention de partenariat « Un établissement, une œuvre ».

- 9h30 - 10h15 : Présentation de la collection (histoire, constitution) et des enjeux liés à la conservation des œuvres, par Valentin Rodriguez, Conservateur.

- 10h15 : Pause

- 10h30 : Intervention de Thomas Santini, autour des enjeux liés à l'exposition et à la régie des œuvres.

- 11h - 12 h : Visite des réserves des Abattoirs-Frac Midi-Pyrénées

- 12h-14h : Pause méridienne

- 14h - 17h : Travail dans les salles du musée, autour des questions de médiation. Ce sera un temps de travail pratique, qui se déroulera dans l'exposition actuelle "Froment / Zarka". Les enseignants découvriront quelques œuvres, puis seront invités à se questionner à propos de la mise en relation de ces œuvres avec leurs programmes d'enseignement. Quelle exploitation pédagogique mener à partir d'une exposition ? Quels fils tirer à partir des œuvres ? Quelles appropriations ? Quels objectifs d'apprentissage pour les élèves ?

les Abattoirs
FRAC Midi-Pyrénées

L'ART EN BOITE

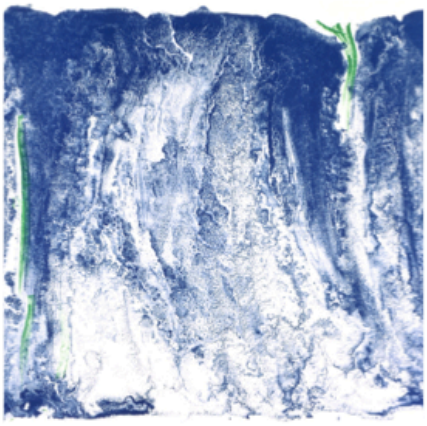

Olivier Debré
1920, Paris, France

Sans titre,
s.d.
Lithographie ; épreuve d'artiste
56 x 76 cm
Collection les Abattoirs, Toulouse
Photo : Grand Rond Production
© Adagp, Paris
Inv. : D.1995.2.128

L'œuvre en questions

→ **Est-ce que c'est une cascade ?**
Pas exactement. Cette œuvre est abstraite : elle ne représente rien de particulier. Ce sont simplement des formes réalisées par l'artiste. Mais bien-sûr, cela peut nous faire penser à plein de choses : une cascade, une rivière, des vagues, une falaise...

→ **Mais pourquoi cet artiste a-t-il choisi de créer une œuvre abstraite ?**
Olivier Debré est un peintre qui s'est beaucoup intéressé au paysage, même s'il ne le représente pas directement. Ce qui compte pour lui, ce sont les émotions que l'on ressent lorsque l'on est face au paysage. Ce qu'il veut faire, c'est traduire ces sentiments en peinture, afin de les donner à voir.

→ **Comment savoir ce que l'artiste a ressenti ?**
C'est facile : il suffit d'observer attentivement son travail. D'abord, les couleurs : bleu et vert, ainsi que le blanc du papier. On dit que ce sont des couleurs froides, plutôt tristes. Et en se rapprochant de l'œuvre, en observant bien sa surface, on se rend compte qu'il y a tout un jeu de textures. Aplats, craquelures, tourbillons, grains, coulures, empâtements... Beaucoup de traces très différentes les unes des autres sont présentes dans cette œuvre. Olivier Debré a fait des expériences avec la matière.

→ **C'est une peinture ?**
Non, c'est une lithographie. Il s'agit d'une technique de reproduction. Olivier Debré a réalisé son œuvre avec des encres, déposées sur une pierre calcaire, et a pu en tirer plusieurs exemplaires.

L'œuvre en actions

Arts visuels :
- Expérimenter la gravure, en utilisant du carton ou du lino, afin de produire des multiples.
- Faire une dictée de gestes, en utilisant une technique au choix. Soit en nommant explicitement les gestes soit en s'appuyant sur des termes évocateurs.

Découverte du monde :
- Olivier Debré s'est beaucoup intéressé aux paysages de bords de mer, en Charente-Maritime, et à la Loire. Paysage maritime / paysage fluvial.

Histoire des arts :
- Le rideau de scène de l'opéra de Shangaï, réalisé par Olivier Debré en 1998, à mettre en relation avec le rideau de scène de Picasso, conservé aux Abattoirs - Frac Midi-Pyrénées.